SECRETARY OF STATE *1984-85*

ANNUAL REPORT

© Minister of Supply and Services Canada 1985

Cat. No. S 1-1985

ISBN 0-662-54009-3

Annual Report
Department of the Secretary of State of Canada
For the Fiscal Year Ended March 31, 1985

Submitted under the provisions of the Department of State Act and the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education and Health Contributions Act, 1977.

To Her Excellency the Right Honorable Jeanne Sauvé, Governor General and Commander-in-Chief of Canada.

May it please Your Excellency:

The undersigned has the honor to present to Your Excellency the Annual Report of the Department of the Secretary of State of Canada for the fiscal year ended March 31, 1985.

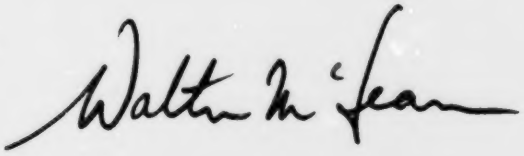

Walter F. McLean
Secretary of State of Canada

CONTENTS

INTRODUCTION 1

OFFICIAL LANGUAGES 7

- Official Languages in Education 9
- Promotion of Official Languages 10
- Official Languages Services 11

EDUCATION SUPPORT 17

- Consultation and Policy Development 19
- Post-Secondary Education Financing Program 20
- International Activities 21
- Special Fund for Centres of Specialization 23
- Student Assistance 24

CITIZENSHIP AND CULTURE 25

- Citizenship Co-ordination 27
  - Policy Co-ordination 27
  - Social Trends Analysis 27
  - Management Systems 28
- Citizenship Registration and Promotion 28
- Citizenship Development 30
  - Voluntary Action 30
  - Disabled Persons 31
  - Status of Disabled Persons Secretariat 31
  - Youth 31
  - International Youth Year 32
  - Youth Participation Directorate 33
  - Women's Program 34
  - Native Citizens 35
- Multiculturalism 36
  - Multiculturalism in Education 36
  - Race Relations 37
  - Immigrant Women 38
  - General Funding Activities 38
- Canadian Culture 40
  - Canadian Studies 40
  - State Ceremonial 41
- Human Rights 42
  - Court Challenges 42
  - Human Rights Kit for Student Study 43
  - Bora Laskin Fellowship in Human Rights Research 43
  - Grants and Contributions 43

Co-ordination of International and Domestic Human Rights 44

ADMINISTRATION AND REGIONAL OPERATIONS 45

Management Practices 47
Personnel Administration 48
Corporate Policy and Public Affairs 49
Regional Operations 50

FINANCIAL REPORT 53

INTRODUCTION *1984-85*

ANNUAL REPORT

INTRODUCTION

The mandate of the Department of the Secretary of State of Canada is to contribute to the development, among present and future Canadians, of a sense of belonging to the nation by permitting them to grow freely in a multicultural society within a bilingual framework.

The department fulfills its mandate through four programs:

- Official Languages
- Education Support
- Citizenship and Culture
- Administration and Regional Operations

These programs converge on the mandate by addressing the principal elements of Canadian society. Their aim is to stimulate the dialogue between the federal administration and the various components of society while providing them with financial and technical support.

Official Languages Program: This program contributes to increasing the appreciation and use of both official languages in Canada. Under the federal-provincial and federal-territorial agreements, the program encourages and assists in the development and provision of education in the language of the official language minority community of each province and territory and provides opportunities for Canadians to learn their second official language; official language minority communities receive assistance for their institutions and organizations; private and non-federal public institutions and organizations are assisted in providing services to the public in both official languages; and the federal government and its institutions are provided with translation and interpretation services.

Education Support Program: This program provides support to post-secondary education in Canada. Fiscal transfers to the provinces and territories under the Post-Secondary Education Financing Program provide a major portion of the funding for Canada's colleges and universities; the Canada Student Loans Program offers financial assistance to help students take advantage of post-secondary education opportunities; Canadian interests in international education organizations and activities are pursued in collaboration with the Department of External Affairs; and federal government policies and programs in the field of education are developed and co-ordinated.

Citizenship and Culture Program: This program contributes to providing equal opportunities for participation across Canada and making available the benefits of Canadian citizenship to all residents of Canada. Youth,

Natives, women and disadvantaged groups receive assistance to further their growth and development; federal activities to help disabled persons are co-ordinated; cultural groups receive assistance to enable them to participate more fully in society; multicultural activities that reflect Canada's cultural and racial diversity are supported; human rights organizations receive assistance to participate more fully in society; and all Canadians are encouraged to increase their knowledge and awareness of Canada.

Administration and Regional Operations Program: This program provides management direction, policy co-ordination and a full range of management support systems and services as well as the management of a network of regional and local offices across the country.

SECRETARY OF STATE PROGRAM STRUCTURE

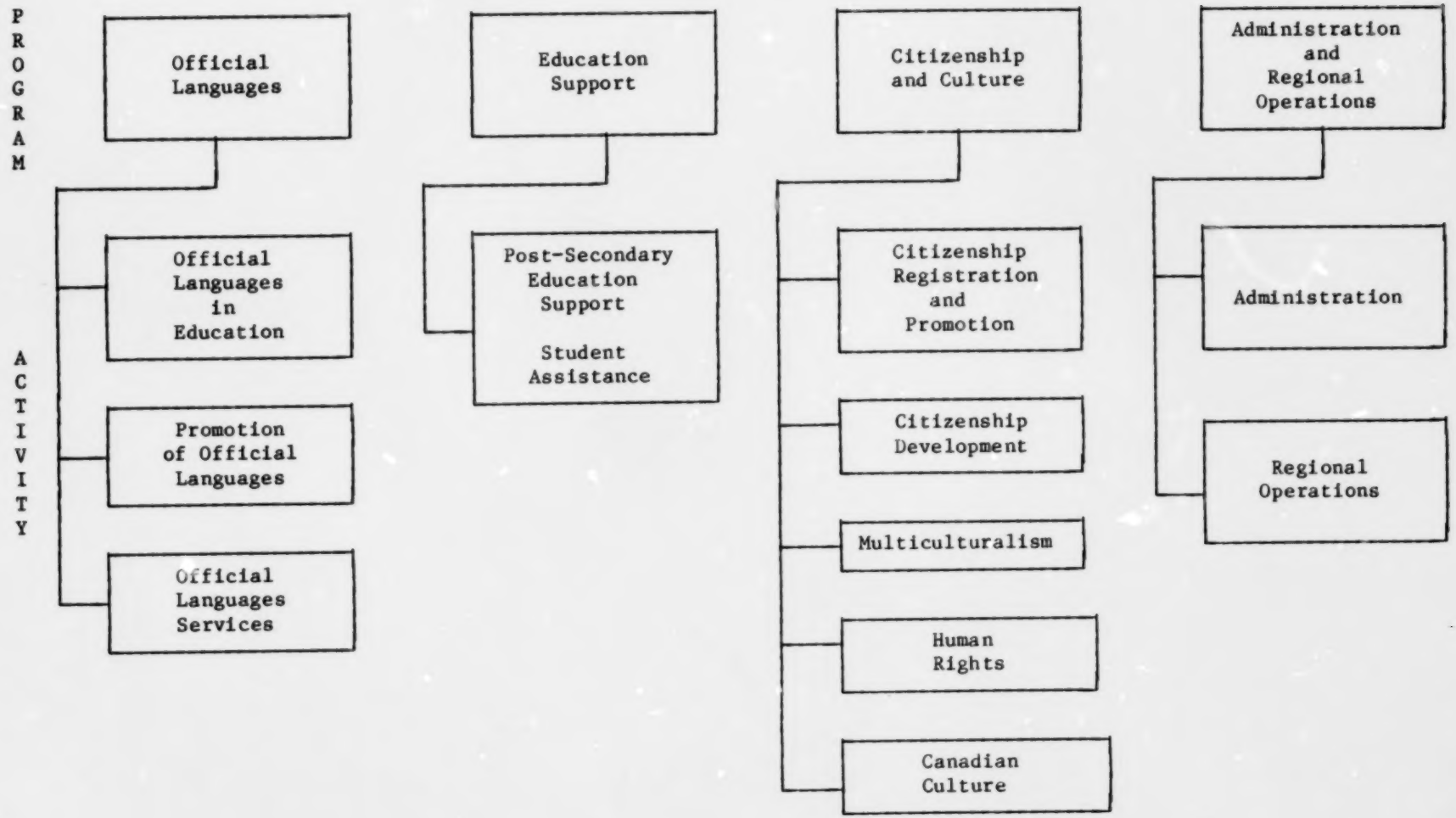

OFFICIAL LANGUAGES *1984-85*

ANNUAL REPORT

OFFICIAL LANGUAGES

The Official Languages Program fosters a better appreciation among Canadians of the equal status of the two official languages and provides them with increased opportunities to use either English or French in all aspects of their lives. This program involves three activities: Official Languages in Education, Promotion of Official Languages and Official Languages Services.

Official Languages in Education

The department's responsibility for official languages in education is met through agreements with the provinces and territories. The department provides financial support to all levels of the educational system for minority official language education (English in Quebec, French elsewhere), and for second official language instruction. Expenditures on the Official Languages in Education Program in 1984-85 were approximately $201.9 million.

In December 1983, the Government of Canada and the provinces (through the Council of Ministers of Education, Canada) formally concluded a Protocol for new three-year agreements, beginning in 1983-84, on official languages in education. Through this Protocol, bilateral agreements were negotiated with each of the provinces and corresponding agreements reached with the territories.

A two-year extension of the Protocol and the bilateral agreements with the provinces and territories on official languages in education was approved by Cabinet in February 1985. The extension covers the 1986-87 and 1987-88 period and provides for a three-per-cent increase in federal contributions to the provinces and territories in 1986-87.

Financial assistance to the provinces and territories in 1984-85 totalled approximately $188.0 million. This financial aid was available for:

* ongoing programs and services for minority official language education and second official language instruction (payments made on a per-student basis and/or by special arrangement)

* expansion of existing programs and the development and implementation of new ones

* professional training and development of minority official and second official language teachers, including individual teacher bursaries

* student support for language learning activities outside the formal classroom, including exchanges, special projects and individual bursaries awarded to post-secondary students wishing to pursue official language studies.

As well, two national programs, the Summer Language Bursary Program and the Official Language Monitor Program, are entirely financed by the Canadian government and administered by the provinces in collaboration with the Council of Ministers of Education, Canada. In 1984-85, $13.9 million was spent on these programs.

The Summer Language Bursary Program enables post-secondary students to take six-week summer immersion courses in their other official language in accredited institutions. Francophone students from outside Quebec may take such courses in French and are eligible from their second-to-last year of high school. Under the Official Language Monitor Program, post-secondary students assist, part-time, teachers of English as a second language or French as a first or second language at all levels of the educational system. The program also allows for a number of positions for full-time monitors in rural or semi-urban regions.

In addition to support provided to provinces and territories, the department, through the Language Acquisition Development Program, provides funds to organizations and institutions to improve teaching techniques for minority official language education and second official language instruction and to compile and disseminate information on official languages in education. In 1984-85, expenditures for this program were $714,000.

The Queen Elizabeth Silver Jubilee Endowment Fund awarded four scholarships in 1984-85 to post-secondary students, enabling them to continue studies in their second official language.

Promotion of Official Languages

Promotion of Official Languages is the result of a decision by Cabinet in July 1983. Its mandate is twofold: to provide financial and technical aid to official language communities to assist their complete participation, in their own language, in the social, educational, cultural and economic life of Canada, and to facilitate the use and provision of services in both official languages by non-federal public administrations and the private sector.

The Promotion of Official Languages Branch has the following objectives:

* to increase citizen awareness and appreciation of Canada's exceptional linguistic status

* to encourage official language communities, non-federal public administrations and non-profit organizations from the private sector to recognize Canada's linguistic reality and provide an adequate level of service in the language of the official language communities in a minority situation (English in Quebec, French elsewhere).

In 1984-85 the branch made nearly 800 grants and contributions totalling more than $24 million.

These grants and contributions went to:

* Organizations promoting:
  - learning the second official language
  - equality of status of both official languages
  - acknowledgement of linguistic rights and development of services for official language communities in a minority situation.

* Non-federal public administrations and private organizations that:
  - want to develop an official languages policy
  - improve the level of services provided to the official language communities in a minority situation by developing existing programs or by the establishment of new services.

* Organizations representing official language communities in a minority situation that wish to offer services not provided by Canadian institutions in the language of the community.

Official Languages Services

Official Languages Services are authorized by the Translation Bureau Act (1934), the Translation Bureau Regulations (1968), and indirectly by the Official Languages Act (1969) and the Canada Act (1982). Furthermore, in 1974, the Cabinet assigned the Translation Bureau the responsibility of verifying and standardizing terminology used throughout the federal public service.

During 1984, the 50th anniversary of the Translation Bureau was observed in several ways. A symbol of the 50th anniversary and posters were displayed throughout the department and the public service. To inform the staff and general public of the event, several publications and numerous articles were produced. These included a brochure and a book on the history of the bureau, Bridging the Language Solitudes, as well as special editions of the periodicals 2001 and Terminology Update. Culmination of the celebrations was the national Symposium on Linguistic Services held in Ottawa October 9-12, 1984, bringing together the principal Canadian authorities in the field to examine the present and consider the future in accord with the general theme, "Bilingual services in Canada: present and future."

The Translation Bureau offers a variety of linguistic services, the principal ones being translation, interpretation and terminology.

Translation comprises official language services to Parliament, the judiciary and departments, as well as multilingual services which provide translation in 60 languages. The types of texts translated cover all aspects of government activities.

Translation services are offered to more than 150 departments and agencies. Teams are seconded to individual clients according to the volume and nature of the demand.

Approximately 50 teams are distributed across the country, in the National Capital Region, as well as Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montreal, Quebec, Moncton, Halifax and Charlottetown. They are assisted by other teams established in the larger population centres and charged with translating scientific and technical texts in all fields.

A slightly smaller volume of translation was handled in 1984-85 than in the previous year: the election and consequent hiatus in parliamentary activities lowered the demand. But part of this reduction in workload is attributable to the efforts made to limit the amount of translation requested. For its translation services, the bureau employed 1,400 persons and spent approximately $8 million in contracts; this activity accounts for most of the human (79 per cent) and operating resources of the entire bureau.

Recommendations resulting from reviews of the translation function by the Auditor General and a special administrative review group should bring about important changes for improving service to clients and the efficiency of translation operations.

Multilingual Services translated 20 million words in technical, scientific and legal fields from or into languages other than English and French. Of the texts translated, 1,100 have been listed in the Canadian Directory of Scientific and Technical Translations of the Canadian Institute of Scientific and Technical Information. Multilingual translations support external trade and international meetings ranging from food and fisheries to telecommunications and postal service.

In the area of computer-assisted translation (CAT), the Department of the Secretary of State of Canada is issuing the results of a study on the automated processing of natural languages and artificial intelligence sponsored in co-operation with the Department of Communications. Negotiations are under way concerning establishment of a program for automating translation.

The department has agreed to collaborate with the Department of Communications on a program for developing a work station adapted to the needs of translators and CAT systems that would make use of existing Canadian technology in this field.

To date Canadian research has resulted in the installation of a machine translation system, METEO, which the Translation Bureau uses 24 hours a day to translate meteorological bulletins for the Atmospheric Environment Service and thus speed up the dissemination of weather information in both official languages throughout Canada.

Simultaneous or consecutive interpretation in the official languages is provided in Parliament (Senate, House of Commons and their committees), in the federal and supreme courts and for government departments. Multilingual interpretation services are also provided. In addition, a sign-language interpretation service helps federal employees communicate with Canada's 200,000 hearing-impaired.

Demand for interpretation services stood at 13,395 interpreter-days of which 11,575 were in an official language and 1,820 in languages other than French or English. The interpretation service also provided 726 interpreter-days in sign language. Bureau interpreters also provided interpretation to the Cabinet, to Cabinet committees and at many events on Parliament Hill attended by members of Parliament. To assist the provinces and expand the influence of the Translation Bureau, eight court interpreters were trained at the directorate's interpreter's school to serve the Ontario courts.

Terminology includes the services of assistance and research which, with the aid of a huge terminology bank, leads to distribution of uniform terminology, principally in the official languages. Glossaries are published periodically and replies are given daily by telephone or computer terminal to queries from translators and government employees.

The Translation Bureau has taken the final steps leading to the establishment of its state-of-the-art computerized terminology bank, Termium III, which provides easier access to terminological information for translators, federal public servants and various outside organizations. The new service was to be operational in the summer of 1985.

The bank, which contains more than 765,000 records, is accessible through 225 terminals inside Canada and 16 abroad, increases of 66 and two respectively from 1983-84. The European Economic Community (EEC), the North Atlantic Treaty Organization (NATO), United Nations (UN) headquarters in New York and the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) in Paris, among others, have direct access. The bureau has succeeded not only in extending its network abroad, but also in interesting many potential users in Canada.

Three new titles were added to the collection of glossaries designed to give standardized, reliable bilingual terminology to federal public servants and others on request, bringing the total to 19. The terminological information service responded to almost 40,000 requests during the year.

The bureau continued to give professional and technical support to the committee responsible for the national program on the administration of justice in the two official languages. The program involves a French standardization of the Common Law of Canada. Research to date has covered the law of evidence, wills and estates and property law. Standardization efforts in the first two of these fields culminated in preparation of two publications, one of which has already been released.

The bureau provides language advice in French and English not only to its own staff but also to translators, revisers and writers from outside the organization, and published educational material that was widely distributed. This included the Guide du rédacteur de l'administration fédérale (a French-language federal government style manual), the Reperes-T/R (20 cards annually dealing with common grammar and language problems) and the Index of Vocabularies. Terminology Update, which first appeared in January 1967, has earned the esteem of terminologists and translators in a number of countries. The linguistic information service responded to more than 6,000 requests during the year.

A Liaison Secretariat reporting to the Assistant Under Secretary of State was created in October 1984. The secretariat is responsible for co-ordinating the Translation Bureau's external relations both nationally and internationally.

This secretariat, in collaboration with the Communications Directorate, co-ordinated Canadian participation at Expolangues 1985, an international linguistic and communications exposition held annually at the Grand Palais des Champs Elysées in Paris. Some 36,000 visitors attended; Canada was one of the 240 exhibitors.

An agreement was signed with France under the terms of the Commission mixte culturelle, covering mainly exchanges of terminological data, joint terminology projects and access to Canada's terminology bank. In February 1985 an agreement was also signed with the OECD, which has since been connected to the terminology bank. This agreement also calls for exchanges of translators and interpreters.

An exchange of translators took place between the bureau and the linguistic service of the Ministry of Foreign Affairs of the Federal Republic of Germany. The bureau participated in the annual terminology conferences of NATO and at meetings of some committees of the International

Standardization Organization (ISO); it was also represented at the world congresses of the International Association of Applied Linguistics (AILA) in Brussels, the International Federation of Translators (FIT) in Vienna, the International Association of Terminology (TERMIA) in Luxembourg and the UN's Language Services. The bureau also welcomed visitors and trainees from various countries including Tunisia, Latin America, the Federal Republic of Germany, Holland, France and the United States.

In January 1985 the Assistant Under Secretary of State was appointed a member of the Haut Conseil de la Francophonie by François Mitterand, President of France.

The Documentation Directorate of the Translation Bureau acquired, during the year, an invention that provides the visually disabled with access in braille to data bases. The device, named a graphobraille, is a terminal equipped with a printer that can produce output in braille, instead of the conventional print. The department installed these graphobrailles in the libraries of the Translation Bureau in Hull, Montreal and Toronto. The invention enables blind translators to query directly the terminology bank, as well as more than 400 bases of available information to which the Documentation Directorate is connected.

Translation Services in the Regions

EDUCATION SUPPORT *1984-85*

ANNUAL REPORT

EDUCATION SUPPORT

Section 93 of the Constitution Act, 1867 gives the provinces responsibility for education, including the power to make laws in this area. Through the Department of the Secretary of State of Canada, the Government of Canada provides substantial assistance to education systems throughout the country, particularly at the post-secondary level. The Education Support Program plays a central role, co-ordinating federal government consultation and policy development in this area, as well as administering several programs. One program contributes to the financing of post-secondary education. Another makes financial assistance available to post-secondary students. Yet another ensures that Canada is properly represented in international educational forums and activities.

Consultation and Policy Development

During 1984-85 there were major developments related to consultation on post-secondary education financing. In June 1984, Bill C-12 was approved by Parliament, amending the legislation under which the Post-Secondary Education Financing Program operates. One provision of the legislation as amended is the requirement that the Secretary of State of Canada report to Parliament on federal and provincial support to post-secondary education, and on any consultations with the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC), in this area. The first such report is to be presented early in 1986.

Beginning in October 1984, the Secretary of State of Canada undertook a series of consultations with provincial ministers responsible for education. After an initial meeting with the Executive Committee of the CMEC, a meeting with the full council was held December 10 and another took place on January 27, 1985. It was agreed that there should be additional meetings over the next few months and that the steps taken thus far represented the beginning of a much closer consultative and co-operative relationship between ministers of the two levels of government with education-related responsibilities.

The major item for discussion was the arrangements for federal support of post-secondary education. The Secretary of State of Canada identified a number of areas of concern on which he wished to consult as a basis for considering improved financing mechanisms. In this connection, he tabled in Parliament on March 14, 1985, a report prepared by A.W. Johnson, an independent consultant, entitled Giving Greater Point and Purpose to the Federal Financing of Post-Secondary Education and Research in Canada. This report was expected to contribute to the public discussion of the issues. Technical support for the preparation of the Johnson report was provided by departmental staff.

The department continued, in co-operation with Statistics Canada, the second year of a data collection and analysis program to provide more complete quantitative information on post-secondary education and vocational training in Canada. Three major national education surveys were conducted for the department by Statistics Canada: adult education; post-secondary students; and vocational, college and university graduates. As well, five new surveys of educational institutions were conducted by Statistics Canada.

An initial report on the Adult Education Survey, One in Every Five, was published in 1984-85.

Post-Secondary Education Financing Program

Under Part VI of the Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education and Health Contributions Act, 1977, the Department of the Secretary of State of Canada is responsible for paying the cash portion of transfers to provincial and territorial governments in support of post-secondary education. Transfers to provinces and territories consist of two portions: a tax transfer and cash payments, with the total calculated to ensure that each province and territory receives the same amount per capita. A legislative amendment passed in June 1984 applied restraint measures to the growth in federal post-secondary education financing, limiting the per capita escalator to six per cent in 1983-84 and five per cent in 1984-85.

For 1984-85, as noted above, per capita entitlements for post-secondary education were increased by five per cent. When combined with the allowance for population growth, the result is an increase of about six per cent over the previous year, or a total transfer of $4.2 billion as shown in the table below.

Entitlements Under the Post-Secondary Education Financing Program for Fiscal Year 1984-85

Special advance calculation (February 6, 1985)
figures in $000s

Province or Territory	Cash Payment*	Tax Transfer	Total
Newfoundland	58,065	39,239	97,304
Prince Edward Island	12,555	8,484	21,039
Nova Scotia	87,162	58,903	146,065
New Brunswick	71,471	48,299	119,770
Quebec	453,554	646,087	1,099,641
Ontario	823,925	676,751	1,500,676
Manitoba	105,859	71,538	177,397
Saskatchewan	109,128	59,823	168,951
Alberta	173,988	220,398	394,386
British Columbia	267,564	214,454	482,018
Northwest Territories	4,448	3,847	8,295
Yukon	1,820	1,840	3,660
TOTAL	2,169,539	2,049,663	4,219,202

* As of March 31, 1985 actual cash payments totalled $2,286,036,500. The difference is due to prior years adjustments.

International Activities

At the international level, the Education Support Program endeavors to ensure that the education interests of the Government of Canada are properly represented and that formal international education agreements negotiated by Canada are in the best interests of the country and its education community, and are consistent with the special nature of Canadian federalism.

* Work with International Agencies

The department was represented at meetings of the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD), the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO), the Council of Europe and the Ninth Conference of Commonwealth Education Ministers.

The department submitted, through the Department of External Affairs, a report on "The Role and Functions of Universities" as the federal contribution to a study on the subject by the secretariat of the OECD. The department collaborated with the Council of Ministers of Education, Canada (CMEC) and territorial authorities in preparing Canada's report to the conference of the International Bureau of Education.

* Bilateral Consultations Between Canada and Other Countries

In collaboration with the Department of External Affairs, the department continued to promote co-operation in the field of higher education between Canada and its principal cultural and economic partners.

While maintaining its interest in encouraging co-operation within the framework of existing cultural agreements between Canada and a number of countries, the department began examining ways of increasing co-operation in higher education. For example, co-operation has increased between Canada and Algeria due to the collaboration of the Association of Universities and Colleges of Canada, of the Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec and of many Canadian universities that receive financial support from the department.

* Reception of Foreign Delegations on Official Visits to Canada

The department assisted the Department of External Affairs in welcoming foreign delegates on official visits to Canada and in organizing information sessions on the role of the Government of Canada in the fields of education, development and university research.

* Federal-Provincial Relations

The department worked with provincial and territorial authorities and the CMEC in international education activities. Meetings sponsored by international organizations were attended by Canadian delegations that included both federal and provincial members. The department, the CMEC and territorial authorities contributed to the preparation of reports and papers submitted as the Canadian contribution to education-related activities of international organizations and agencies.

Special Fund for Centres of Specialization

In April 1984, the Secretary of State of Canada established a special fund for centres of specialization, with a budget of $25 million. Its aim was to help Canadian universities "create new capacity or improve existing strengths in research and human resource development, especially in areas related to the interests and responsibilities of the Government of Canada."

Simultaneously, the Secretary of State invited Canadian universities to submit proposals before June 30, 1984. Almost all of the universities responded: 73 institutions presented 200 projects, of which 44 were chosen. The average contribution from the special fund to these projects was approximately $600,000.

These projects were divided almost equally among the social sciences and humanities, and the natural sciences. They were concerned with a wide variety of fields of activity, from human rights, computer-assisted design and manufacturing, Canadian studies, to agricultural toxicology. One noteworthy area of support was studies on the Asia-Pacific region. In view of the importance of this region for Canadian commerce, the minister granted $2 million in aid to the three universities in British Columbia to enable them to create chairs of study and to establish a joint centre for research and training.

In making the final allocation of funds, the Secretary of State paid particular attention to proposals that provided direct benefits to students. An example is the funding provided to three universities (St. Mary's University, Halifax; the University of Western Ontario, London; and the University of Alberta, Edmonton) which shared $2 million to improve their resources in the field of hearing impairment and to create an informal network to ensure greater accessibility to students with hearing difficulties.

The financial assistance awarded to universities from this fund complements funding from research councils and other federal departments. In addition, since funding for the establishment of chairs of study is on a matching dollar basis, the fund will bring about the injection of approximately $7 million into universities from other sources such as the private sector and provincial governments.

The special fund, originally approved for 1983-84 and 1984-85, is now fully committed and resulted in a payout of $10.2 million in 1984-85 with the balance to be paid out over the next two years.

Student Assistance

The Canada Student Loans Program makes post-secondary education more accessible and gives students greater freedom in choosing an institution, regardless of its location in Canada. Established in 1964, under the Canada Student Loans Act, it provides loans to students with demonstrated financial need to help them meet the costs of full-time study at the post-secondary level. Further to amendments to the legislation in 1983, the program makes loans available as well to part-time students, provides forgiveness of loans to permanently disabled students, and relief of student loan payments for up to 18 months if borrowers are unemployed because of illness or lack of work. For the loan year August 1, 1984 to July 31, 1985, the Government of Canada guaranteed approximately $550 million in loans to almost 200,000 full-time students (about one-third of the full-time post-secondary population) and 500 part-time students. The estimated cost of the program was $206.9 million in 1984-85. Under the Canada Student Loans Act, the Government of Canada provides an alternative payment to Quebec, which operates a separate student assistance program. All other provinces and territories complement the federal program with various student assistance programs of their own.

Applications for Canada Student Loans are assessed by provincial and territorial governments according to criteria agreed upon by both levels of government. Federal, provincial and territorial government officials meet regularly to review student assistance issues so that all applicants are treated as equitably as possible.

The loans, negotiated by students at banks or other financial institutions designated by the Department of the Secretary of State of Canada, are guaranteed by the Government of Canada. The government pays interest on the loans for full-time students while borrowers are enrolled in studies and for six months afterwards; there is no interest subsidy on loans to part-time students. Students make repayment arrangements with the financial institution.

CITIZENSHIP AND CULTURE 1984-85

ANNUAL REPORT

CITIZENSHIP AND CULTURE

The Citizenship and Culture Program comprises five major activities that help individuals and organizations participate more fully in our society and enjoy the benefits of Canadian citizenship. These are Citizenship Registration and Promotion, Citizenship Development, Multiculturalism, Human Rights and Canadian Culture.

Citizenship Co-ordination

Citizenship Registration and Promotion, Citizenship Development, and Human Rights together constitute the department's Citizenship sector in which both the Minister of State (Youth) and the Secretary of State of Canada have responsibilities. The Policy Co-ordination, Analysis and Management Systems Branch provides executive and co-ordination support to the Assistant Under Secretary of State (Citizenship) and monitors the Citizenship sector activities.

Policy Co-ordination

The Policy Co-ordination Directorate provides advice on policy directions for the Citizenship sector as well as executive and co-ordination support on policy matters. It assists the various elements of the sector on policy and maintains liaison with other sectors of the department. The directorate also maintains liaison with central agencies and other departments and agencies to facilitate the decision-making process on policy and expenditures relating to Citizenship.

The directorate provided liaison, co-ordination and executive support services in the preparation of memoranda, overviews and Treasury Board submissions for Citizenship programs including Voluntary Action, Multiculturalism, Native Citizens, and Youth.

Social Trends Analysis

The Social Trends Analysis Directorate, on behalf of the Assistant Under Secretary of State (Citizenship):

* gathers information on major social trends in Canadian society
* undertakes new research in support of policy development, or develops joint research projects with program directorates
* collaborates with national or international organizations conducting social science or statistical research (such as Statistics Canada).

Main reports produced during 1984-85 included:

* An Exploratory Investigation of the Voluntary Sectors in Canada and Great Britain

* Consultation Process Regarding a National Survey on Voluntary Activity in Canada

* Linguistic Characteristics of Young People and Their Attitudes to Language Issues

* Youth Economic Activity

* Portrait of Youth Crime

The directorate also collaborated with the Department of Employment and Immigration to produce A New Statistical Perspective on Youth in Canada which accompanied the document Focus on Youth.

Management Systems

The Management Systems Directorate has two major functions:

* to administer the review and approval process for the department's grants and contributions funding activities

* to provide management information through the development and maintenance of management systems.

During fiscal year 1984-85, the directorate completed the development and implementation of the first phase of a computer-based management information system. Through this system, the directorate provides regular and ad hoc reports to ministers and departmental senior managers.

A number of changes to the review and approval process were implemented, bringing about better service to the public.

Citizenship Registration and Promotion

Acquiring citizenship is a major step newcomers to Canada take toward integration into Canadian society and implies active participation of applicants.

Citizenship Registration and Promotion is responsible for administering the Citizenship Act of 1977. This includes welcoming and advising future citizens, and helping them to acquire a basic knowledge of Canada, including one of Canada's two official languages. These are necessary prerequisites for acquiring citizenship.

Canadian Citizenship Courts and Offices

In 1984-85, the 29 citizenship courts across the country welcomed 134,394 new citizens, compared with 125,146 the year before. In addition, 45,733 Canadians requested and received citizenship certificates as proof of their status, compared with 46,110 the previous year.

The department supports language instruction, as well as citizenship courses that give basic information on Canadian customs, political systems, geography and social structure. Instruction is provided under Federal-Provincial Agreements on Citizenship and Language Instructions and Language Textbooks Agreements. The department reimburses the provinces and territories for half the teachers' salaries and up to the full cost of textbooks. In 1984-85, this financial commitment came to $8 million. The relocation of part of Citizenship Registration and Promotion to Sydney, Nova Scotia, was completed according to plan. Of the 120 positions, 111 (92 per cent) were filled by Cape Bretoners.

As in previous years, Citizenship Registration and Promotion published citizenship materials, and supported curriculum development for adult immigrant citizenship and language instruction classes. Some of these publications and other materials are used to help other Canadians increase their understanding of Canadian citizenship.

Citizenship Development

Citizenship Development assists Canadians to achieve more equitable and equal access to all spheres of activity in Canadian society. Emphasis is on giving financial and other forms of assistance to youth, women, Native citizens and disabled persons.

Voluntary Action

The Voluntary Action Policy of the Canadian government, developed in the department, encourages Canadians to become involved in public and community affairs. The Voluntary Action Directorate provides technical and financial support to national, regional and local voluntary organizations and activities. (Voluntary associations are non-profit, community-oriented and concerned with public issues.)

Total 1984-85 expenditures were $1.5 million; 80 per cent went to national organizations, mostly to cover part of their operating costs, and 20 per cent went to help regional groups finance meetings, conferences and similar participatory activities. Since 1977, an additional budget has been allocated to the Consultation on Canada's Future program. In 1984-85, this amounted to $443,000.

To help provide technical assistance to voluntary organizations, the 1984 edition of the directorate's publication, Sources of Government of Canada Support to Voluntary Organizations, was widely distributed. In addition, directorate staff responded daily to written and telephone requests for information on federal funding.

Disabled Persons

In response to a recommendation of the Special Parliamentary Committee on the Disabled and the Handicapped contained in the Obstacles report, the Voluntary Action Directorate, in 1981-82, was made responsible for administering a five-year program encouraging the social integration of disabled persons. In 1984-85, $832,000 was used to assist organizations of the disabled, especially consumer groups, and to provide core funding to the Coalition of Provincial Organizations of the Handicapped. The directorate continued to support production of the film series The Disability Myth, which deals with obstacles disabled persons face in our society.

Status of Disabled Persons Secretariat

The Secretary of State of Canada is also Minister Responsible for the Status of Disabled Persons. The secretariat helps the minister in his role as the advocate of the quality of life of disabled citizens. It monitors and facilitates federal initiatives aimed at the integration and equality of disabled persons in Canadian society. The scope is national, through all levels of government and the private sector, and international, through bodies such as the United Nations. The secretariat has no direct program responsibility. In the last fiscal year, steps were taken to develop a plan of action in Canada involving the federal government, provincial governments, voluntary organizations and the private sector, in response to the United Nations Decade of Disabled Persons, 1983-92.

Youth

The Minister of State (Youth), is responsible for co-ordinating the Canadian Observance of International Youth Year in 1985 and acts as a spokesperson within and outside of government and Cabinet for young people. The minister actively promotes their interests and needs as policy priorities and government strategies are developed.

In February 1985 the minister announced, along with the Minister of Employment and Immigration, the introduction of Challenge '85, a $205-million summer employment program for students. This program was expected to create up to 95,000 jobs in the summer of 1985.

The minister enthusiastically supported the concept of youth-oriented television programming reflecting the reality and the culture of Canadian youth and encouraged young people to make their views known as well. In

March 1985, the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission conducted cross-country public hearings to discuss the potential role and viability of a youth channel. The minister joined scores of young Canadians in tabling submissions at this time.

Federal departments and agencies administer many diverse programs serving Canadian youth. The Minister of State (Youth) follows closely the administration of these programs to ensure that the requirements of Canadian youth are served.

Extensive consultations have been held between the minister and Canadian youth, their organizations, and others interested in their welfare. As well, provincial and territorial governments have been consulted regularly to ensure a high degree of national co-ordination on issues of concern to youth.

International Youth Year

Canada's official observance of 1985 as the United Nations designated International Youth Year (IYY) was announced in the House of Commons by the Minister of State (Youth) on January 21, 1985. This announcement followed more than a year of planning and preparation by the International Youth Year Secretariat which had been established to co-ordinate Canadian participation in IYY. The secretariat consulted with provincial and territorial governments, other federal departments, youth groups and youth-serving agencies to develop a program that would embody the year's three themes of "Participation, Development and Peace" and reflect the ideas and concerns of Canada's young people.

The federal program, which began May 31, 1984, aims to encourage young people to participate fully in the social, cultural, political and economic life of Canada, and to sensitize the Canadian public to both the accomplishments and concerns of the nation's youth.

A major component of the federal IYY program was a $7.9-million grants fund to provide financial assistance to non-profit voluntary organizations for special projects developed by young people to mark International Youth Year. Two other programs are also being established. The first, at a cost of $12 million, will assist projects jointly initiated by the Secretary of State and other ministries or federal agencies; the second, with a budget of $2.5 million, will finance activities aimed at increasing young people's awareness and knowledge of international issues.

Another major aspect of the program is the national clearinghouse on IYY, which collects documentation and resources on youth and provides information to the public on IYY-related projects and activities. A List of Speakers available to speak throughout the year and an idea bank entitled Get Involved have been produced. The secretariat also published a

bi-monthly International Youth Year Bulletin highlighting provincial, national and international activities and has compiled a calendar of events listing the date, location and activities of hundreds of events organized within the context of International Youth Year. A national directory of youth groups and youth-serving organizations was published to facilitate the exchange of information and increase co-operation among individuals and organizations concerned with youth and related issues.

A third component of the federal program was the secretariat's public information campaign to promote public awareness of International Youth Year and its objectives, increase Canadians' knowledge of the situation of youth and their contributions to society, and stimulate widespread participation in IYY. The campaign included a national poster competition for design students. The winning entry was unveiled February 13, 1985 at the first meeting of the International Youth Year Advisory Committee.

This IYY Advisory Committee, comprising 24 young people from across the country, was appointed by the Minister of State (Youth) after broad sectoral consultation. Its role: to advise her on issues of concern to young people and to contribute to the planning and organization of the regional IYY forums.

The forums, each bringing together more than 100 young Canadians, will allow young people to express their ideas and aspirations. Participants will have an opportunity to air their concerns through the forums and to work on community-based strategies to resolve them. They will conclude with a national session in early 1986. A report on these discussions will be compiled to aid the Minister of State (Youth) in formulating policies which will respond more accurately to the needs of young Canadians.

The objective of the Youth Participation Directorate is to encourage and facilitate the participation of young people in Canadian society. This is done primarily through three programs: Open House Canada, Katimavik and Commonwealth Youth Program.

Open House Canada provides opportunities to young Canadians between 14 and 22, or to full-time post-secondary students, to increase their knowledge about a different Canadian community and to increase mutual understanding through reciprocal exchange projects. Two types of funding are available for exchanges organized directly by the Department of the Secretary of State of Canada (grants) as well as for exchanges organized by non-government organizations (contributions). Secretary of State allocated $8.9 million to the grants program and $4.9 million to the contributions program in 1984-85. A total of 28,950 young Canadians participated in exchanges during this period.

Katimavik is administered by OPCAN, a non-profit corporation funded by the Department of the Secretary of State of Canada. Participants in groups of 12 carry out projects as volunteers, providing a service to the community

ranging from maintenance and construction to providing services to the handicapped and the elderly. The groups also participate in educational programs such as learning the second official language and environmental awareness. Katimavik received supplementary funds of $30 million above its base budget in 1984-85 for a total of $49.7 million. This enabled approximately 4,800 participants to work on 450 projects.

The Commonwealth Youth Program is designed primarily to train community youth workers through courses in four centres located strategically throughout the Commonwealth. The Canadian government, through the Department of External Affairs, contributes approximately 30 per cent of the program budget. In 1984-85, a Canadian youth worker participated in a nine-month youth development training course offered by the Africa Centre. The Director, Youth Participation, a member of the management committee, is responsible for the program in Canada.

Women's Program

The aim of the Women's Program is to promote the full participation of women in all aspects of Canadian society. It is the primary government source of financial and advisory assistance to women's groups and other voluntary organizations working to improve the status of women.

In 1984-85, with a budget of $9.3 million, the program contributed to 600 projects carried out by groups across the country. Projects and activities ranged from the publication of a handbook designed to meet the special needs of widows, to conferences and workshops dealing with issues of violence against women, such as pornography and sexual harassment.

From the national office, the program provided assistance to such groups as Media Watch for its work in monitoring media images of women, and Inter-Pares for the development of a community action guide to be used as a resource with its theatre production dealing with issues related to women and pharmaceuticals. Relais-Femmes also received support for its action-research work with women's groups in Quebec. In 1984-85 the issues of part-time work, and women as homemakers provided the special focus for their research activities.

The year 1985 is particularly significant for women, with the coming into effect of the equality rights clause of the Canadian Charter of Rights and Freedoms. Groups such as the National Association of Women and the Law began examining its impending application, through such forums as its annual conference, which dealt with the legal implications of reproduction and technology. Moreover, the year marks the end of the UN Decade for Women and the program planned support for a range of activities in Canada and abroad. For example, the feminist periodical La Vie en Rose of Montreal received assistance for a special edition which examines women's issues and progress over the past decade. At the international level, the program began co-ordinating all aspects related to the participation of

35 Canadian representatives who will attend the forum for non-governmental organizations to be held in concert with the UN World Conference on Women in Nairobi in July, 1985.

While support to women's groups is a major part of the program's activities, it is also responsible for administering a special endowment fund for the establishment of five regional chairs in women's studies in Canadian post-secondary institutions. In 1984-85 three such chairs were awarded, to be phased in successively over three fiscal years. Awards were made to Simon Fraser University, Pacific Region; jointly to Winnipeg and Manitoba Universities, Prairie Region; and jointly to Ottawa and Carleton Universities in the Ontario Region.

Native Citizens

The Native Citizens Directorate co-ordinates and administers programs that serve organizations of Status Indians, Non-Status Indians, Metis and Inuit. In April 1983, the Native Friendship Centre Program (formerly the Migrating Native Peoples Program) was approved for five years. The program provides financial assistance for the basic operation of these centres, autonomous organizations administered by community representatives. It was designed in consultation with the centres to improve the quality of life of Native citizens in cities. The friendship centres offer sociocultural services to help Native people adapt to city life and the mainstream of Canadian society while maintaining their cultural identity. In 1984-85, the department contributed $14.6 million to 94 centres across Canada and the National Association of Friendship Centres.

In May 1983, the Aboriginal Representative Organizations Program (formerly the Core Funding Program for Native Citizens Associations) was renewed for three years. The program gives operational funds to Native organizations to help them represent the interests of their people. In 1984-85, allocations of $14.4 million were made to four national and 53 provincial or territorial organizations. An additional $325,000 was made available to publish community newspapers.

In May 1983, the Aboriginal Constitutional Funding Program was approved for three years. The program gives funds for research, consultation and participation by four national and four territorial Native organizations in the ongoing constitutional process. In 1984-85, the associations received $3.9 million, including assistance for Native women's constitutional issues.

The Northern Native Broadcast Access Program was established in April 1983 for four years. The program is one of the results of the northern broadcasting policy formulated by three federal departments: Communications, Indian and Northern Affairs, and Secretary of State of

Canada. It enables independent Native communications societies in the North to produce regional radio and television programs that promote Native languages and cultures. Expenditures in 1984-85 were $7.1 million.

A total of $3.5 million was spent in 1984-85 in the Native Communications Program, which enables Native citizens to control their own modern communications networks. The program helps communications societies continue operations in community radio, radio programming, newspaper production and distribution, and communications advocacy. It also provides journalistic and technical training.

The Aboriginal Women's Program funds Native women's organizations for activities that improve the status of Native women. In 1984-85, $2.1 million was disbursed, including funds for presentations advocating the removal of a section of the Indian Act that discriminates against Indian women.

In June 1983, the Native Social and Cultural Development Program was renewed for five years to include an additional component that encourages use of Native languages, almost all of which are in danger of extinction. The program spent $2.1 million in 1984-85 in support of projects to revive and maintain Native cultural heritage.

Multiculturalism

During the year under review, multiculturalism as a national policy was increasingly accepted as Canada's ethnocultural communities grew to 31 per cent of the country's total population. When the government changed in September 1984, the new Minister of State (Multiculturalism) established the following priorities:

* Assure and recognize the place of minority ethnocultural groups in the government and other institutions of the country

* Change Canadians' perception of Canada to more accurately reflect the multicultural nature of their country

* Encourage and support all ethnocultural groups to retain and develop their cultural identities as an important element within the Canadian community.

Multiculturalism in Education

A major priority of the program in recent years has been to foster multiculturalism within Canada's educational system. Financial support and consultative assistance have been provided to individuals and organizations such as the Canadian Teachers' Federation (CTF) and the Canadian Council

for Multicultural and Intercultural Education (CCMIE). The council, with assistance from the program, held a second national conference on multiculturalism in education in Toronto, November 7-10, 1984.

The program prepared a report on multicultural education in Canada entitled Education and Cultural and Linguistic Pluralism for the Organization for Economic Co-operation and Development. A major area of activity has been in cross-cultural education for professionals, through workshops and other projects such as a trustee and educational administrator exchange between Ontario and British Columbia.

The program has also been involved in research, curriculum development and the development and publication of teaching materials.

Race Relations

The improvement of race relations continues to be a major priority of the Multiculturalism Program, which provided assistance for projects in this area.

Two major national reports were released in 1984: Equality Now!, the report of the all-party Special Parliamentary Committee on the Participation of Visible Minorities in Canadian Society, was tabled in the House of Commons on March 28, and the government's response was tabled in June. The report of the Royal Commission on Equality in Employment (the Abella Report) was tabled November 20 and the government's response on March 8, 1985. Thus, for the first time, visible minorities became a target group for employment equity programs in the federal sector.

The program continues to address the issues raised in these and other reports. A national Symposium on Policing in Multicultural/Multiracial Urban Communities, sponsored jointly by Multiculturalism Canada and the Canadian Association of Chiefs of Police (CACP) was held October 14-16, 1984 in Vancouver. A major achievement was the commitment by CACP to make this topic the theme of its annual conference in 1985, in addition to following up on the recommendations of the symposium.

Another major initiative was discussions with the Federation of Canadian Municipalities on how the program can help develop co-operative efforts to improve race relations. Machinery to implement the guidelines for depicting visible minorities in federal government advertising and communications was introduced.

Other initiatives included support for research on racial discrimination in employment, the development of statistical data and profiles on racial/ethnic groups, and assistance to mainstream organizations to address issues in race relations.

Immigrant Women

Assisting the development and maintenance of community initiatives to help immigrant, visible minority and refugee women to develop personal and organizational skills remained a priority in 1984-85. The organizational development progress is evident in the growth of provincial immigrant women's organizations. The National Follow-Up Committee on Immigrant Women was supported to enable it to maintain a leadership role on behalf of immigrant women. As well, the Congress of Black Women in Canada received significant funding to serve local communities and conduct a national conference addressing pertinent issues in the fall.
Departmental officials continued to collaborate with other federal government departments whose mandates impact on the lives of immigrant women. A study on immigrant women was conducted with federal government officials and representatives of the community to review and recommend pro-active strategies for such women in the '80s.

These initiatives will provide a substantive base for future collaborative action on behalf of immigrant, visible minority and refugee women in Canada.

General Funding Activities

The Canadian Ethnic Studies Program supports scholarly reseach into the multicultural aspects of the humanities, social sciences, communications and fine arts. The program has five components; ethnic research, visiting lectureships, endowment assistance, multicultural fellowships and conferences in the field of ethnic studies. Activities undertaken in 1984-85 included the creation of a chair of Celtic studies at the University of Ottawa, awarding two fellowships, and funding approximately 25 research projects, including Ethnic Pluralism and Continuity in a Canadian City, A Geographical Analysis of Japanese Immigration to Canada, and La compréhension interculturelle chez les enseignants du secondaire.

The Writing and Publications Program provides grants for the research, writing, translation (from a non-official language to either English or French), and publication of historical, literary and educational works that reflect the cultural diversity of Canadian society. In 1984-85, the program budget was $1.2 million. Projects completed during the year included a national conference in May, bringing together, for the first time, ethnic and mainstream writers, publishers, critics and literary journal representatives; a special issue of the Toronto South Asian Review on writings by Canadians of Sri Lankan origin; a Children's Book Centre contest on multiculturalism for school children, and Canada's Ethnic Groups booklets on the country's East Indian, West Indian and Jewish populations.

The Cultural Enrichment Program encourages and supports the learning of heritage languages (i.e., those other than English, French or Native). In 1984-85 the program provided $3.5 million to supplementary schools across the country to assist more than 120,000 students from 61 linguistic backgrounds to maintain their cultural heritage. One million dollars was spent on conferences, seminars, and workshops designed to improve the professional skills of heritage language teachers, and for the development of curriculum materials.

The Performing and Visual Arts Program supports projects in the arts that promote the sharing of ethnocultural heritages. The program encourages activities that develop skills and resources, particularly with audio-visual materials. One activity funded during 1984-85 was the western tour of the production Just a Kommedia. This new Canadian play is about the Ukrainian immigrant experience in Canada. In 1984-85, total program spending was $1.899 million.

The Cultural Integration Program encourages and supports voluntary sector programs and projects that assist the immigrant/refugee community in overcoming barriers to full participation in Canadian life. The 1984-85 budget for this program, which is largely decentralized to the department's regional and local offices, was $2.820 million. Initiatives supported included a regional study session for organizations serving immigrants in the four western provinces, hosted by the Regina Open Door Society, and an English as a Second Language project by TVLT (Television Language Training Inc.), which operates out of Ottawa. Priority consideration under this program is given to immigrant women's projects and concerns.

To facilitate understanding among different cultures, the Intercultural Communications Program funds more than 50 multicultural and multiracial voluntary organizations. An evaluation of this program was commissioned in 1983-84 to provide further direction on its future. The final report is awaited.

This year the Canadian Ethnocultural Council was granted $75,000 for operational and program support. Total budget in 1984-85 for the support of regional and national activities was $3,508,000.

A total of $2,818,000 was spent in 1984-85 for the Group Development Program, which supports the development of representative ethnocultural community-based organizations that respond to the needs and aspirations of their member communities. National ethnocultural organizations that received operational funding included the Ukrainian Canadian Committee, the Chinese Canadian National Council, the Federation of Sikh Societies of Canada and the Canadian Arab Federation. Strategic assistance to activities responding to community development needs was also provided to many local and regional organizations representing Canada's ethnocultural diversity.

In 1984 the Canadian Multiculturalism Council was reorganized into a 65-member organization which includes 15 executive members, five regional vice-chairpersons and a national chairperson. Members of various ethnic origins are not appointed to represent their particular group but to bring to the council their experiences and expertise in multiculturalism. The council provides the minister and his officials with an independent and objective perspective on multiculturalism priorities and community needs.

Canadian Culture

The department strives to increase knowledge and appreciation of Canadian symbols, traditions, heritage and culture by conducting state ceremonies, supporting national festivals and encouraging Canadian studies.

Canadian Studies

Effective April 1, 1984, a new Canadian Studies Program was approved to succeed the National Program of Support for Canadian Studies. This new program was established as an ongoing program of government with an initial resource level of $3.7 million per year. Through its programs and activities, the Canadian Studies Directorate launched a series of initiatives to provide technical and financial assistance to individuals, organizations and Canadian businesses and corporations to advance the field of Canadian studies.

The following were identified as priority content areas for 1984-85:

* Canadian social and political studies
* Studies of the Canadian economy
* Studies of Canada as a northern nation
* Professional education case studies
* Canadian cultural studies
* Science curriculum in a Canadian context, especially the history of Canadian science and technology, and environmental studies.

These areas were addressed by the Government of Canada Canadian Studies Writing Awards Program which provided five writers with grants of $10,000 each, over two years, to produce manuscripts for textbooks; a program which supports the developmental costs of print, film, audio-visual and computer-based and -assisted learning materials; a prizes for excellence program which awarded five prizes valued at $5,000 each in 1984-85: four for demonstrated excellence in teaching and one for publication. Under the program to support the work of national voluntary organizations committed to Canadian studies, assistance was provided in 1984-85 to the Association for Canadian Community Colleges Canadian Studies Bureau ($267,550), the Canada Studies Foundation ($411,000), the Association for Canadian Studies ($163,066), and the Canadian Learning Materials Centre ($183,530). Another

program promotes distance education and public education activities which encourage the development of learning materials in projects that address adult audiences.

The directorate also supported, in co-operation with the department's Centres of Specialization Program, the launching of an historical magazine, Horizon Canada.

A further initiative of the directorate relates to investments in the future of Canadian studies. This is addressed by a program that encourages greater private sector (i.e. Canadian foundation and corporation) support for Canadian studies in Canada. Support is available on a matching dollar basis, to a maximum of $25,000 per project.

In 1984-85 the Canadian Studies Directorate processed 239 complete and eligible applications of which 59 were funded for a total of $2,757,550. In addition, 59 applications/nominations were received for awards and prizes: 10 were awarded/approved for a total of $75,000. An external assessment review process and a new application procedure with set cycles for receipt of applications were established.

The Canadian Studies Directorate also acted as the co-ordinator for Canadian studies activities at the federal level by encouraging participating federal departments and agencies to work in concert and by providing information to interested persons on work in this field.

State Ceremonial

The State Ceremonial Directorate promotes national symbols and organizes state ceremonies.

In 1984-85, it co-ordinated a Royal visit and two state ceremonies. From September 24 to October 7, Her Majesty The Queen and His Royal Highness the Duke of Edinburgh visited New Brunswick, Ontario and Manitoba. The Royal couple participated in bicentenary celebrations of New Brunswick and Ontario. Her Majesty visited several places in Manitoba, where she had not been since 1970.

The directorate co-ordinated arrangements for the proclamation June 21, 1984, at Rideau Hall, of the first amendment to the Constitution Act, 1982, concerning the rights of Native peoples.

It also co-ordinated various ceremonies surrounding the departure of Governor General and Mrs. Edward Schreyer, as well as the investiture of the Honorable Jeanne Sauvé as Governor General of Canada in May 1984.

In addition, it negotiated the federal government's participation in celebrating three special anniversaries in 1984: the 450th anniversary of the first voyage of Jacques Cartier and the bicentenaries of Ontario and New Brunswick.

The services of a secretariat were offered to the National Canada Day Committee whose members, volunteers, organized the July 1 festivities throughout the country. The directorate organized the official ceremonies on Parliament Hill in which the Governor General took part. Throughout the year, it continued to administer the program of distributing flags through the offices of senators and federal members of Parliament.

Human Rights

Through a national program of public education, the Human Rights Directorate strives to increase the enjoyment of human rights and to foster compliance with Canada's domestic and international human rights commitments.

Court Challenges Program

This program gives financial aid to eligible individuals and groups who seek court rulings clarifying official language rights protected by the Canadian Charter of Rights and Freedoms or by other provisions of the Constitution of Canada (sections 93 to 133 of the Constitution Act, 1867, section 23 of the Manitoba Act, 1870, and analogous provisions elsewhere in the Constitution).

In 1984-85, it assisted in nine cases involving challenges to provincial or federal law which allegedly conflicted with language and minority language educational guarantees.

Four of these cases receiving assistance involved challenges that allegedly conflicted with language rights (other than those related to education) protected by the Constitution. They were Duncan MacDonald vs. Attorney General of Quebec, Robert Bilodeau vs. Attorney General of Manitoba, Daniel St-Jean vs. The Queen, and Y. Lefebvre vs. The Queen. Total support was $84,389.

Five cases receiving assistance involved challenges that allegedly conflicted with minority language education rights found in section 23 of the Charter: École Georges et Julia Bugnet vs. Attorney General of Alberta, Association canadienne française de l'Ontario vs. Attorney General of Ontario, Jacques Marchand et al. vs. le Conseil scolaire de Simcoe et al., Comité des parents pour une classe française à Summerside vs. Unité scolaire numéro 50, and Wong Woo et al. vs. Attorney General of Quebec. Total funding was $102,475.84.

Human Rights Kit for Student Study

Preparation of a multi-media package of learning materials on the Canadian Charter of Rights and Freedoms for use in Canadian community colleges was begun by Confederation College of Applied Arts and Technology, Thunder Bay, Ont. The contract, awarded by the department, developed from a departmentally financed consultation two years ago on facilitating learning about the Constitution and Charter in community colleges.

The complete package will comprise an information booklet on the Charter, a bibliography, and a one-hour videotape and user's guide for both self-paced and directed learning. The video will use animation to introduce the Charter and the rights it guarantees.

The prototype learning package should be completed early in the 1985-86 fiscal year and will be available for distribution to community colleges shortly afterward.

Bora Laskin Fellowship in Human Rights Research

Awarded by the Secretary of State of Canada and administered by the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada, the fellowship has been established to encourage multidisciplinary and/or interdisciplinary research and the development of expertise in the field of human rights. The research to be performed should emphasize themes and issues relevant to Canadian human rights. The fellowship is intended to involve the arts, humanities and the social sciences, as well as journalism and law.

The fellowship stipend is valued at up to $45,000. In addition, an accountable amount of $10,000 may be devoted, if necessary, to reimbursement of travel and/or research expenses.

The first Bora Laskin Fellowship was awarded to Douglas Sanders, Professor of Law at the University of British Columbia. His project is entitled "The Development of Standards for the Treatment of Indigenous Populations in Canada and Internationally."

Grants and Contributions

Expenditures in 1984-85 for grants and contributions were $994,000. Projects funded included seminars, workshops and public education on human rights undertaken by organizations engaged in promoting understanding and reinforcing the protection of human rights. Important contributions were made to the Canadian Human Rights Foundation for the project, "Teaching of Human Rights," and to the Canadian Red Cross Society to develop educational materials for schools based on the International Covenant on Civil and Political Rights and the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights.

Co-ordination of International and Domestic Human Rights

The Human Rights Directorate provided professional, technical and secretariat services to, and initiated action in, a number of areas under study by the Continuing Federal-Provincial-Territorial Committee of Officials Responsible for Human Rights, which met in May and November of 1984. The directorate was active in co-ordinating the work of this committee, which was chaired by the Assistant Under Secretary of State, and is engaged in responding to the decisions made at the September 1983 Federal-Provincial-Territorial Ministerial Conference on Human Rights regarding the implementation of Canada's international and domestic human rights commitments. Issues under study include the teaching of human rights in Canada, data collection to facilitate implementation of affirmative action programs, and proposals to include, modify or change current terms and conditions in government contracts.

During the fiscal year 1984-85, the directorate completed Canada's initial report on the implementation of articles 13 to 15 of the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights. These articles deal with the right to education, to participate in cultural life and to enjoy the benefits of scientific progress. The directorate also prepared a report on the celebration of Human Rights Day on December 10, 1983, the 35th Anniversary of the adoption of the Universal Declaration of Human Rights by the General Assembly of the United Nations.

Departmental officials participated in the review, by different United Nations bodies, of three reports on Canada's implementation of international human rights instruments submitted previously. These were the initial report on articles 10 to 12 of the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, the Supplementary Report on the International Covenant on Civil and Political Rights, and the initial report on the Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women.

Other documents prepared for the United Nations during the period included an update of an earlier report on National Institutions for the Protection and Promotion of Human Rights and notes on Popular Participation.

The directorate also provided representation on Canada's delegations to various United Nations bodies including the Commission on Human Rights, the UN Human Rights Committee, UNESCO, and the Council of Europe.

ADMINISTRATION AND REGIONAL OPERATIONS

1984-85

ANNUAL REPORT

ADMINISTRATION AND REGIONAL OPERATIONS

The Administration and Regional Operations Program, oriented generally toward the administration of the department, is concerned with the co-ordination of policies and places a large system of management services at the disposal of departmental programs.

Management Practices

This sector is charged with developing and maintaining a management system that serves the needs of both the department and the government. It consists of seven directorates and branches.

The Management Improvement Directorate is responsible for developing policies, strategies, mechanisms and tools of work designed to prevent or resolve management and organizational problems. It is also charged with improving the general context of management in the department. During the year it carried out an operational review of the Citizenship Courts in Calgary and Edmonton and of Citizenship Registration. It went on to review the process of grants and contributions with a view to improving the process. This project involved redesigning the form for organizations and individuals to request contributions. It also sponsored projects to improve productivity in the department, including a plan for Citizenship Registration.

The Planning and Management Information Directorate is responsible for planning and management information in the department. In 1984-85, it undertook to improve and simplify the planning system and oversaw the development of performance indicators to meet the requirements of Part III of the main estimates and of the operational plan framework.

The Finance Branch is responsible for financial and accounting controls, and for providing services and advice to managers and senior management to ensure that the Financial Administration Act and the financial directives and regulations are respected. In 1984-85, the financial control system, FINCON, became operative in some regional offices; the system will be completed in 1985-86. A new policy on the management of grants and contributions was approved and put into operation.

The Administrative Policies and Services Branch is responsible for developing, implementing and controlling departmental administrative policies. The branch also provides departmental services such as records management, data processing, security, library, mail and accommodation, and administers the Access to Information and Privacy Acts. During 1984-85, the branch prepared and issued a Departmental Policy and Manager's Guide on Service Contracting, and integrated all contractual services into the

branch. In addition, it issued a comprehensive contractor questionnaire and developed an automated system to manage the inventory of contractors. The branch successfully installed the Electronic Enhanced Wide-Dial telecommunications system; it also developed and implemented a comprehensive, country-wide capital assets inventory system.

Legal Services are provided by lawyers from the Department of Justice who offer program managers a wide range of services including preparing opinions on the laws administered by the department, editing regulatory texts and giving advice on policies being developed. In addition to serving managers, lawyers participated in information meetings with the department's client groups on the Canadian Charter of Rights and Freedoms.

The Internal Audit Directorate carries out periodic, objective reviews of all departmental programs, operations and management systems to determine their efficiency and cost-effectiveness. It recommends, to the Under Secretary of State and departmental managers, corrective measures likely to improve operations.

During 1984-85, the directorate audited the Manitoba Region, Official Languages in Education, the Policy and Analysis Directorate of Education Support, Voluntary Action, the second and final phase of projects initiated as Improvements in Management Practices and Controls (IMPAC) and Information Resource Services Directorate. Two projects, Native Citizens Directorate and Multiculturalism, were started in 1984-85 but will not be completed until 1985-86.

In addition, the directorate audited follow-up action, taken as the result of previous audits, by the departmental Library, Translation Documentation Directorate, Quebec and New Brunswick Regions, Youth Participation, Policy Co-ordination Branch and Regional Operations.

The Program Evaluation Directorate reports on the efficiency and effectiveness of the department's activities to provide managers with timely and objective information useful in making decisions about program continuance, resource allocation and accountability, and to recommend improvements in planning, program design and policy development.

During 1984-85, the directorate evaluated the following: Aboriginal (Native) Representative Organizations Program, Multiculturalism advertising, Intercultural Communications, Voluntary Action, Women's Program, Canada Day, Open House Canada, and the Terminology Branch of the Official Languages Program.

Personnel Administration

The branch provides personnel services and advises managers on all matters involving human resources management.

A specific objective of the branch is to ensure that human resources management concerns are integrated into the department's decision-making process and that long-term planning mechanisms are introduced.

Activites of the branch included the following:

* Affirmative Action

  The branch gave professional support to managers responsible for implementing the Affirmative Action Program and examined operation of the new mechanisms it had set up.

* Internal Training

  The branch continued to co-ordinate training of management and employees, and courses in staffing. A new course on employee evaluation was developed and given.

* Employee Assistance Program

  The course on managing stress was given regularly and another was given on the supervision of staff who use cathode screens. The number of employees who used the counselling program increased.

* Official Languages

  The branch helps managers implement official languages policies by identifying and meeting the needs for services in both official languages.

Corporate Policy and Public Affairs

The Corporate Policy Branch continued to carry out its responsibilities for policy development and analysis of social policy issues, strategic planning, research and international affairs. In 1984-85, the branch was particularly active in international activities and co-ordinated a number of projects involving multilateral and bilateral relations, as well as international visits. Other activities carried out during the year were: the preparation of two research inventories; two reviews of trend data; an environmental size-up; and the preparation of briefing notes for ministers and the Under Secretary of State on numerous policy issues and proposals, particularly during the period of government transition. Major policy reviews related to court challenges policy. Languages policies and affirmative action are examples of the studies of a general and corporate nature which the branch undertook this year.

The Corporate Secretariat provided various services to the offices of the Secretary of State of Canada, the Minister of State (Multiculturalism), the Minister of State (Youth), the Under Secretary of State and the department's senior management. These included information, control, writing and advisory services relating to the ministers' correspondence; secretariat services to the senior management committee of the department; and preparation and monitoring of the list of departmental activities in areas of policy development. It also ensured departmental liaison with Parliament and the Privy Council Office, monitored parliamentary as well as cabinet activities, and provided co-ordinative services for briefing ministers and senior departmental managers. The Secretariat provided various support services to the Under Secretary of State, the Assistant Under Secretaries of State and other managers, including the co-ordination of departmental responses to the requirements of central agencies and other departments.

The Communications Directorate develops, co-ordinates and implements communications plans for all sectors of the department. Its services include writing, editing, graphic design, publishing, audio-visual presentations, exhibitions, advertising and internal communications. It is responsible for media relations, distribution of information about the department, and response to public enquiries. The demand for services in this fiscal year increased significantly.

Regional Operations

The role of Regional Operations is to manage the department's programs in all nine regions, and to represent departmental and regional interests.

In 1984-85 a local office in Quebec City was added in the Quebec region and additional translation services were established in the Pacific and Alberta - Northwest Territories Regions.

The following activities were managed in the regions on behalf of departmental programs:

* Citizenship promotion and registration

* Translation services for the federal government

* Canada Day

* Administration of grants, contributions and contracts to local and regional groups and individuals for a wide range of projects such as those in human rights, promotion of official languages, multiculturalism, Native citizens, women's programs, voluntary action, disabled persons, and youth.

Regional Operations is responsible for ensuring an adequate combination and level of program services in each region of the country. In 1984-85, $60,994,267 in grants and contributions to community groups in the voluntary sector were processed through local and regional offices. More than 10,893,000 words were translated in the regions, while 134,300 applications for citizenship were approved and 43,950 proofs of citizenship were processed.

There was, in 1984-85, an increase of promotional and outreach activities to ensure accessibility and visibility of departmental programs and services.

In addition, Regional Operations took part in policy development and participated in consultation and liaison with provincial and local governments and agencies on the whole range of the department's activities.

There was also an increase in the number and extent of consultations with non-government voluntary groups. The consultation process enhances the ability of Regional Operations staff to be knowledgable about regional issues and to address them in participation with other groups.

Whitehorse
Yellowknife
Kelowna
Edmonton
Saskatoon
Victoria
Vancouver
Calgary
Regina
Winnipeg
Thunder Bay
Sudbury
Ottawa
Toronto
Hamilton
Quebec
Montreal
Moncton
St. John's
Charlottetown
Halifax
Secretary of State offices
local ● regional ○

FINANCIAL REPORT *1984-85*

ANNUAL REPORT

SECRETARY OF STATE
DEPARTMENTAL EXPENDITURES REPORT
1984-85

I SUMMARY BY PROGRAM

	Person-years	%	$000's Operating	Grants	Contributions	Total	%
Official Languages	1,809	57	85,826	20,377	206,399	312,602	10
Education Support	108	3	10,163	-	2,481,608	2,491,771	82
Citizenship and Culture	655	20	40,832	68,409	94,221	203,462	7
Administration and Regional Operations	626	20	34,830	-	-	34,830	1
TOTAL	3,198	100	171,651	88,786	2,782,228	3,042,665	100

II SUMMARY BY EXPENDITURE CATEGORY

	$000's	%	% of total	% of total excluding statutory grants and contributions
Operating:				
Personnel Costs *	122,144	71	4	21
Other Operating Costs	49,507	29	2	9
Sub-total	171,651	100		
Grants and Contributions:				
Non-statutory	399,497	14	13	70
Statutory	2,471,517	86	81	-
Sub-total	2,871,014	100		
TOTAL DEPARTMENT	3,042,665		100	100

* Includes Statutory Contributions to Employee Benefit Plans.

SECRETARY OF STATE
ADMINISTRATION AND REGIONAL OPERATIONS PROGRAM
OPERATING EXPENDITURES REPORT
($000's)

ACTIVITY	1984-85	1983-84
Administration	25,073	21,619
Regional Operations	9,757	8,969
TOTAL PROGRAM	34,830	30,588

PERSON-YEAR UTILIZATION REPORT

ACTIVITY	1984-85	1983-84
Administration	454	430
Regional Operations	172	187
TOTAL PROGRAM	626	617

SECRETARY OF STATE
OFFICIAL LANGUAGES PROGRAM
OPERATING EXPENDITURES REPORT
($000's)

ACTIVITY	1984-85	1983-84 *
Official Languages in Education	1,218	1,088
Promotion of Official Languages	2,004	1,357
Official Languages Services	82,604	82,384
TOTAL PROGRAM	85,826	84,829

PERSON-YEAR UTILIZATION REPORT

ACTIVITY	1984-85	1983-84 *
Official Languages in Education	22	18
Promotion of Official Languages	38	31
Official Languages Services	1,749	1,806
TOTAL PROGRAM	1,809	1,855

* These figures include the Official Language Communities component which was part of the Citizenship and Culture Program for the 1983-84 fiscal year but which was transferred to the Official Languages Program for 1984-85.

OFFICIAL LANGUAGES PROGRAM (Cont'd)
GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000's)

ACTIVITY	1984-85			1983-84 *		
	Grants	Contributions	Total	Grants	Contributions	Total
Official Languages in Education						
. Bilateral Agreements	-	187,355	187,355	-	179,871	179,871
. Payments to Territories	-	667	667	-	370	370
. Summer Language Bursaries	-	8,634	8,634	-	8,083	8,083
. Monitor Program	-	5,283	5,283	-	4,636	4,636
. Language Research	-	714	714	-	743	743
Activity total	-	202,653	202,653	-	193,703	193,703
Promotion of Official Languages						
. Promotion of Official Languages	2,026	1,775	3,801	2,567	1,148	3,715
. Official Language Communities	18,351	1,971	20,322	6,734	14,827	21,561
Activity total	20,377	3,746	24,123	9,301	15,975	25,276
TOTAL PROGRAM	20,377	206,399	226,776	9,301	209,678	218,979

* These figures include the Official Language Communities component which was part of the Citizenship and Culture Program for the 1983-84 fiscal year but which was transferred to the Official Languages Program for 1984-85.

SECRETARY OF STATE
EDUCATION SUPPORT PROGRAM
OPERATING EXPENDITURES REPORT
($000's)

ACTIVITY	1984-85	1983-84
Education Support	10,163	8,484
TOTAL PROGRAM	10,163	8,484

PERSON-YEAR UTILIZATION REPORT

ACTIVITY	1984-85	1983-84
Education Support	108	98
TOTAL PROGRAM	108	98

GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000's)

ACTIVITY	1984-85			1983-84		
	Grants	Contributions	Total	Grants	Contributions	Total
Education Support						
. Centres of Specialization	-	10,233	10,233	-	30	30
. Statutory payments - Canada Student Loans	-	206,551	206,551	-	178,544	178,544

EDUCATION SUPPORT PROGRAM (Cont'd)
OPERATING EXPENDITURES REPORT
($000's)

ACTIVITY	1984-85			1983-84		
	Grants	Contributions	Total	Grants	Contributions	Total
- Post-Secondary Education Payments*						
. Cash payments		2,286,036	2,286,036	-	1,952,391	1,952,391
. Prior years' adjustments		(21,212)	(21,212)	-	112,822	112,822
Sub-total	-	2,264,824	2,264,824	-	2,065,213	2,065,213
TOTAL PROGRAM	-	2,481,608	2,481,608	-	2,243,787	2,243,787

* Formerly Established Programs Financing Payments.

SECRETARY OF STATE
CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM
OPERATING EXPENDITURES REPORT
($000's)

ACTIVITY	1984-85	1983-84*
Citizenship Registration and Promotion	12,826	15,524
Citizenship Development	12,119	7,219
Multiculturalism	7,791	6,105
Canadian Culture	6,768	4,766
Human Rights	1,328	1,041
TOTAL PROGRAM	40,832	34,655

PERSON-YEAR UTILIZATION REPORT

ACTIVITY	1984-85	1983-84*
Citizenship Registration and Promotion	335	429
Citizenship Development	192	96
Multiculturalism	81	44
Canadian Culture	25	18
Human Rights	22	14
TOTAL PROGRAM	655	601

* These figures do not include the Official Language Communities component which was part of the Citizenship and Culture Program for the 1983-84 fiscal year but which was transferred to the Official Languages Program for 1984-85.

CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM (Cont'd)
GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000's)

ACTIVITY	1984-85			1983-84*		
	Grants	Contributions	Total	Grants	Contributions	Total
Citizenship Registration and Promotion						
• Language Instruction	-	7,390	7,390	-	8,556	8,556
• Language Texts	-	498	498	-	694	694
Activity total	-	7,888	7,888	-	9,250	9,250
Citizenship Development						
Citizenship Participation:						
• Katimavik (OPCAN)	-	49,700	49,700	-	28,762	28,762
• Women's Program	7,763	873	8,636	3,063	1,145	4,208
• Voluntary Action	1,128	366	1,494	1,130	-	1,130
• Open House Canada	8,617	4,742	13,359	8,286	4,718	13,004
• Information Referral Services	200	-	200	-	-	-
• Handicapped Participation	832	-	832	400	400	800
• Consultation on Canada's Future	443	-	443	274	-	274
• International Youth Year	3,257	-	3,257	-	-	-
• NEED Program	-	229	229	-	2,449	2,449
• Summer Canada	-	-	-	-	1,015	1,015
Sub-total	22,240	55,910	78,150	13,153	38,489	51,642

* These figures do not include the Official Language Communities component which was part of the Citizenship and Culture Program for the 1983-84 fiscal year but which was transferred to the Official Languages Program for 1984-85.

CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM (Cont'd)
GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000's)

ACTIVITY	1984-85			1983-84*		
	Grants	Contributions	Total	Grants	Contributions	Total
Native Citizens:						
. Revision of the Indian Act	-	-	-	-	65	65
. Aboriginal Representative Organizations	7,359	7,272	14,631	325	13,526	13,851
. Native Friendship Centres	11,449	3,219	14,668	110	14,142	14,252
. Native Communications	2,474	984	3,458	-	3,292	3,292
. Native Social & Cultural Development	2,170	-	2,170	2,180	-	2,180
. Aboriginal Women	1,633	491	2,124	936	217	1,153
. Northern Broadcast Access Program	-	7,138	7,138	-	4,289	4,289
. Aboriginal Constitutional Funding	-	3,924	3,924	-	3,650	3,650
. Indian Tribal Councils	-	-	-	-	1,777	1,777
Sub-total	25,085	23,028	48,113	3,551	40,958	44,509
Activity total	47,325	78,938	126,263	16,704	79,447	96,151

* These figures do not include the Official Language Communities component which was part of the Citizenship and Culture Program for the 1983-84 fiscal year but which was transferred to the Official Languages Program for 1984-85.

CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM (Cont'd)
GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000's)

ACTIVITY	1984-85			1983-84*		
Total	Grants	Contributions	Total	Grants	Contributions	
Multiculturalism						
• Cultural Enrichment	3,921	80	4,001	2,489	756	3,245
• Performing and Visual Arts	1,484	415	1,899	1,059	426	1,485
• Contributions to the Provinces	-	40	40	-	-	-
• Cultural Integration	2,778	42	2,820	1,813	761	2,574
• Group Development	2,075	743	2,818	1,509	845	2,354
• Intercultural Communications	1,602	1,873	3,475	619	1,949	2,568
• Writing and Publications	1,190	-	1,190	956	-	956
• Canadian Ethnic Studies	912	1,217	2,129	610	550	1,160
• English Second Language/ French Second Language Acquisition	-	-	-	12	-	12
Activity total	13,962	4,410	18,372	9,067	5,287	14,354

* These figures do not include the Official Language Communities component which was part of the Citizenship and Culture Program for the 1983-84 fiscal year but which was transferred to the Official Languages Program for 1984-85.

CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM (Cont'd)
GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000's)

ACTIVITY	1984-85			1983-84*		
	Grants	Contributions	Total	Grants	Contributions	Total
Canadian Culture						
. Lieutenant Governors	180	-	180	180	-	180
. Canada Day	2,205	-	2,205	2,604	-	2,604
. Canadian Studies	1,175	1,658	2,833	25	1,485	1,510
. Newfoundland - 400th Anniversary Sir Humphrey Gilbert	-	-	-	394	-	394
. Nova Scotia Parade of Sail	50	-	50	50	-	50
. 450th Anniversary - Jacques Cartier	50	200	250	50	[illegible]	850
. Festival Villes et Voiliers 1984 du Canada	38	-	38	-	-	-
. Challenge Labatt Canada	70	-	70	-	-	-
. New Brunswick Bicentennial	815	935	1,750	-	750	750
. Ontario Bicentennial	1,367	-	1,367	-	-	-
. Old Fort William	25	-	25	-	-	-
. (S) Lt.-Governor's Superannuation Act	112	-	112	98	-	98
. (S) Supplementary Retirement Benefits - Former Lt.-Governors	30	-	30	23	-	23
Activity total	6,117	2,793	8,910	3,424	3,035	6,459

* These figures do not include the Official Language Communities component which was part of the Citizenship and Culture Program for the 1983-84 fiscal year but which was transferred to the Official Languages Program for 1984-85.

CITIZENSHIP AND CULTURE PROGRAM (Cont'd)
GRANTS AND CONTRIBUTIONS EXPENDITURES REPORT
($000's)

ACTIVITY	1984-85			1983-84*		
Total	Grants	Contributions	Total	Grants	Contributions	
Human Rights						
• Human Rights Activities	802	192	994	387	308	695
• Court Challenges	203	-	203	150	-	150
Activity total	1,005	192	1,197	537	308	845
TOTAL PROGRAM	68,409	94,221	162,630	29,732	97,327	127,059

* These figures do not include the Official Language Communities component which was part of the Citizenship and Culture Program for the 1983-84 fiscal year but which was transferred to the Official Languages Program for 1984-85.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT *1984-1985*

RAPPORT ANNUEL

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1985

N° de cat. S 1-1985

ISBN 0-662-54009-3

Rapport annuel du
Secrétariat d'État du Canada
pour l'exercice se terminant le 31 mars 1985

Présenté conformément à la Loi sur le Secrétariat d'État et à la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernemenmt fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé.

À Son Excellence la très honorable Jeanne Sauvé, gouverneur général et commandant en chef du Canada.

Plaise à Votre Excellence:

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du Secrétariat d'État du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1985.

Le secrétaire d'État du Canada,

Walter McLean

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

LANGUES OFFICIELLES 7
- Langues officielles dans l'enseignement 9
- Promotion des langues officielles 10
- Services des langues officielles 11

AIDE À L'ÉDUCATION 19
- Consultations et évolution de la politique 21
- Programme de financement de l'enseignement postsecondaire 22
- Activités internationales 23
- Fonds spécial pour les centres de spécialisation 24
- L'aide aux étudiants 26

CITOYENNETÉ ET CULTURE 27
- Coordination 29
  - Coordination des politiques 29
  - Analyse des tendances sociales 29
  - Systèmes de gestion 30
- Enregistrement de la citoyenneté et promotion du civisme 31
- Développement de la citoyenneté 33
  - Action volontaire 33
  - Personnes handicapées 33
  - Secrétariat à la condition des personnes handicapées 34
  - Jeunesse 34
  - Année internationale de la jeunesse 35
  - Promotion de la femme 37
  - Citoyens autochtones 38
- Multiculturalisme 40
  - Le multiculturalisme dans l'enseignement 40
  - Les relations interraciales 41
  - Les immigrantes 41
  - Activités d'ordre général 42
- Culture canadienne 44
  - Études canadiennes 44
  - Cérémonial d'État 46

Droits de la personne 47
Programme de contestation judiciaire 47
Trousse multimédia sur les droits de la personne 47
Bourse Bora Laskin pour la recherche sur les droits de la personne 48
Subventions et contributions 48
Coordination des questions nationales et internationales relatives aux droits de la personne 48

ADMINISTRATION ET OPÉRATIONS RÉGIONALES 51
Pratiques de gestion 53
Direction générale du personnel 55
Politiques ministérielles et Affaires publiques 56
Opérations régionales 57

RAPPORT FINANCIER 61

INTRODUCTION *1984-1985*

INTRODUCTION

Le Secrétariat d'État a pour mission de promouvoir chez les Canadiens et les futurs Canadiens le sens de l'appartenance au pays en leur permettant de s'épanouir librement dans une société multiculturelle et à l'intérieur d'un cadre bilingue.

Pour ce faire, le Ministère administre quatre programmes:

- Langues officielles
- Aide à l'éducation
- Citoyenneté et culture
- Administration et opérations régionales

Ces programmes visent à favoriser le dialogue entre l'administration fédérale et les divers éléments de la société tout en offrant à ces derniers une aide financière et technique. Ils concourent donc au succès de la mission du Ministère.

Le Programme des langues officielles: Ce programme contribue à la diffusion des deux langues officielles du Canada. En vertu d'accords fédéraux-provinciaux et fédéraux-territoriaux, il permet aux membres de la minorité de langue officielle de chacune des provinces et des deux territoires d'étudier dans leur langue officielle et offre aux Canadiens en général l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle. Il soutient les organisations des minorités de langue officielle. Il vient en aide aux organisations du secteur privé et du secteur public non fédéral qui dispensent des services dans les deux langues officielles. Il fournit des services de traduction et d'interprétation au gouvernement fédéral et à ses organismes.

Le Programme d'aide à l'éducation: Ce programme contribue au financement des établissements d'enseignement postsecondaire du Canada. Une bonne partie des fonds des collèges et des universités provient des transferts fiscaux prévus en vertu du Programme de financement de l'enseignement postsecondaire. Le Programme canadien de prêts aux étudiants facilite l'accès aux études supérieures. Sur la scène internationale, le Programme de l'aide à l'éducation coordonne la participation du Canada à la vie des organisations et à l'activité du monde de l'éducation en collaboration avec le ministère des Affaires extérieures. Il assure également l'élaboration et la coordination des politiques et des programmes du gouvernement fédéral dans le domaine de l'éducation.

Le Programme de la citoyenneté et de la culture: Ce programme favorise la participation égale de tous à la vie de la société et permet à tous les habitants du pays de tirer parti des avantages de la citoyenneté canadienne. Il contribue à l'épanouissement des jeunes, des autochtones, des femmes et des groupes défavorisés. Il assure la coordination des activités fédérales destinées à améliorer la condition des personnes handicapées. Il permet aux groupes ethnoculturels de participer plus pleinement à la vie de la société. Il soutient les activités multiculturelles qui reflètent le pluralisme racial et culturel du Canada. Il seconde les organisations vouées aux droits fondamentaux. Il encourage tous les Canadiens à mieux connaître leur pays.

Le Programme de l'administration et des opérations régionales: Ce programme imprime une orientation à l'ensemble des activités de gestion du Ministère; il en coordonne les grandes orientations et assure toute une gamme de systèmes et de services de soutien de gestion; en outre, il veille à l'administration du réseau des bureaux régionaux et locaux disséminés au pays.

SCHÉMA DES PROGRAMMES DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT

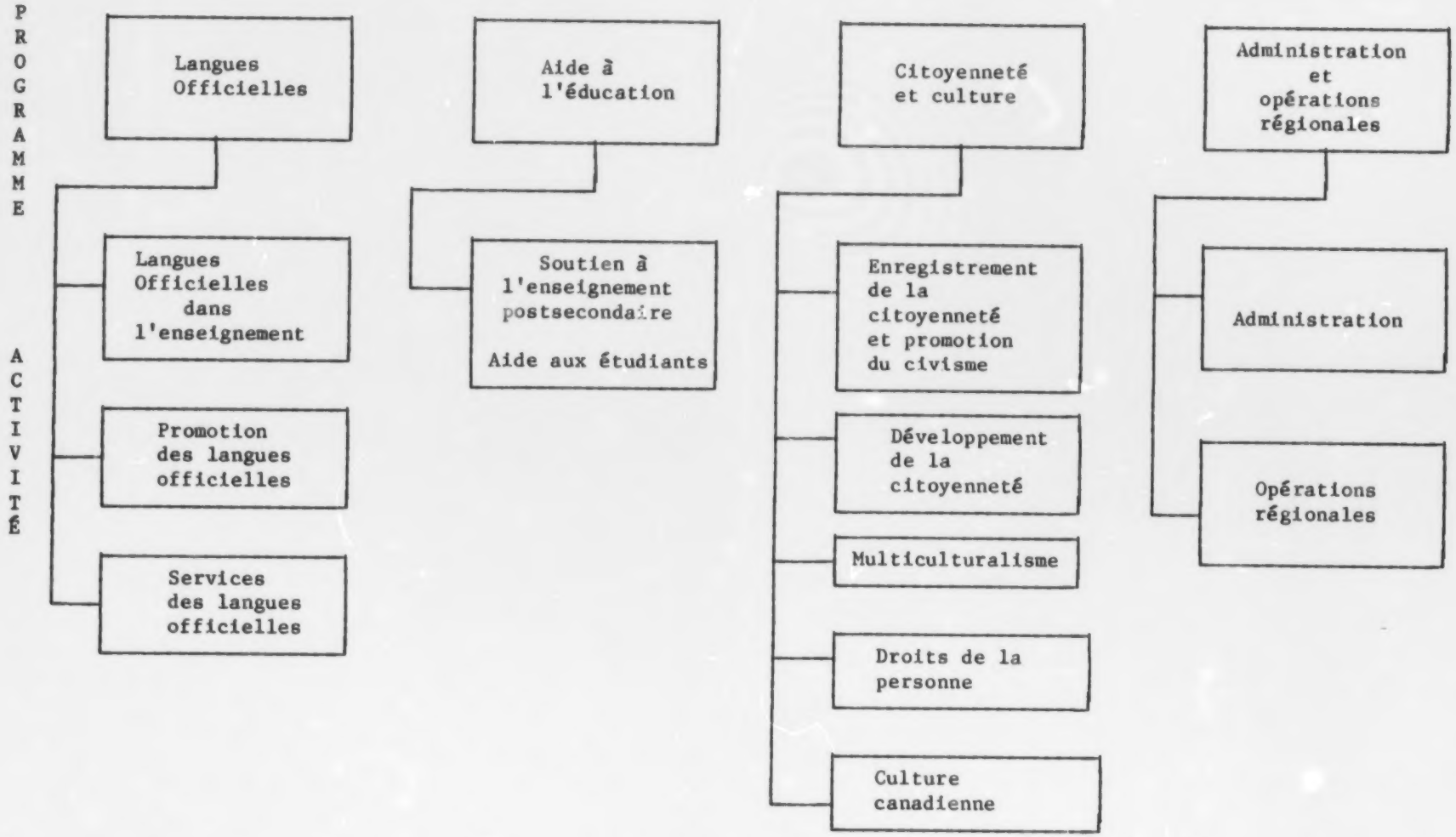

LANGUES OFFICIELLES *1984-1985*

RAPPORT ANNUEL

LANGUES OFFICIELLES

Le Programme des langues officielles vise à promouvoir auprès des Canadiens l'égalité des deux langues officielles et la possibilité d'employer de plus en plus l'une ou l'autre langue dans tous les aspects de leur vie. Ce Programme englobe trois activités: les langues officielles dans l'enseignement, la Promotion des langues officielles et les Services des langues officielles.

Langues officielles dans l'enseignement

En ce qui a trait aux langues officielles dans l'enseignement, le Ministère se décharge de ses responsaibilités par le biais d'ententes avec les provinces et les territories. Il apporte un appui financier à tous les niveaux scolaires pour l'enseignement dans la langue de la minorité (l'anglais au Québec et le français ailleurs) et pour l'enseignement de la seconde langue officielle. Au cours de l'exercice 1984-1985, une somme d'environ 201,9 millions de dollars a été dépensée à cet effet.

En décembre 1983, le gouvernement du Canada et les provinces - représentées par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) - ont conclu à ce sujet un nouveau protocole d'entente d'une durée de trois ans, à compter de l'exercice 1983-1984. Par la suite, des ententes bilatérales ont été négociées avec chacune des provinces et des accords similaires ont été signés avec les territoires.

En février 1985, le cabinet fédéral acceptait de prolonger pour une période de deux ans et le protocole et les ententes bilatérales concernant les langues officielles dans l'enseignement, couvrant ainsi les années 1986-1987 et 1987-1988 et prévoyant une hausse des contributions fédérales de trois pour cent en 1986-1987.

En 1984-1985, l'aide financière aux provinces et aux territoires s'est élevée à quelque 188 millions de dollars et a servi à financer les activités suivantes:

* programmes et services d'enseignement dans la langue de la minorité de langue officielle et d'enseignement de la langue seconde (la contribution étant établie selon le nombre d'élèves inscrits aux cours ou en vertu d'arrangements particuliers);

* expansion de programmes existants ou élaboration et mise en oeuvre de nouveaux programmes;

* formation et perfectionnement des maîtres qui enseignent dans la langue de la minorité ou qui enseignent la langue seconde, y compris l'octroi de bourses;

* appui aux étudiants pour des activités d'apprentissage des langues en dehors du cadre scolaire, tels les échanges, les projets spéciaux et les bourses personnelles aux étudiants du niveau postsecondaire désireux de poursuivre leurs études dans le cadre du programme.

En outre, le gouvernement canadien finance entièrement deux autres programmes, celui des "bourses-cours d'été de langues" et celui des "moniteurs de langues officielles", qui sont administrés par les provinces avec la collaboration du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). En 1984-1985, ces programmes ont coûté 13,9 millions de dollars.

Le programme des bourses-cours d'été de langues a permis aux étudiants du niveau postsecondaire de suivre en été, dans des institutions agréées, des cours d'immersion de six semaines dans leur seconde langue officielle. Les étudiants francophones hors du Québec peuvent aussi suivre des cours similaires en français, à partir de l'avant-dernière année du cours secondaire. Le programme des moniteurs de langues officielles permet à des étudiants du niveau postsecondaire d'aider les professeurs d'anglais, langue seconde, ou de français, langue permière ou seconde, à tous les niveaux d'enseignement. Le programme prévoit aussi l'établissement d'un certain nombre de postes de moniteurs à temps plein dans les régions rurales ou semi-urbaines.

En outre d'aider les provinces et les territoires, le Ministère administre le programme de perfectionnement linguistique qui permet d'aider des groupes ou des institutions à améliorer les techniques d'enseignement des langue officielle, ainsi que de complier et de diffuser l'information sur le sujet. Au cours de l'exercice en question, le ministère a dépensé 714 000 $ à cet effet.

La Fondation du jubilée d'argent de la reine Elisabeth a versé, au cours de l'année, quatre bourses permettant à des étudiants du niveau post-secondaire de poursuivre leurs études dans leur seconde langue officielle.

Promotion des langues officielles

L'activité Promotion a été mise sur pied par une décision du Cabinet (juillet 1983). Elle a comme but de fournir une aide financière et technique, d'une part, aux communautés de langue officielle pour favoriser leur entière participation, dans leur langue, à la vie sociale, éducative, culturelle et économique de la société canadienne, et d'autre part, au secteur privé et au secteur public non fédéral pour faciliter l'emploi des langues officielles et la prestation de services dans les deux langues.

La Direction générale de la promotion des langues officielles vise les objectifs suivants:

- mieux faire apprécier aux Canadiens leur situation linguistique qui est exceptionnelle;

- encourager les communautés de langue officielle, le secteur public non fédéral et les associations à but non lucratif du secteur privé à reconnaître la réalité linguistique du pays et à offrir leurs services dans la langue officielle des minorités concernées (en anglais au Québec et en français dans le reste du pays).

Au cours de l'année 1984-1985, elle a versé près de 800 subventions et contributions d'une valeur globale d'un peu plus de 24 millions de dollars.

Ont profité de ces subventions et contributions:

* des associations vouées à la promotion:

  - de l'apprentissage de la seconde langue officielle,
  - de l'égalité de deux langues officielles,
  - de la reconnaissance des droits linguistiques des minorités de langue officielle et de la mise sur pied de services à leur intention;

* des administrations publiques non fédérales et des organismes privés:

  - qui veulent se doter d'une politique en matière de langues officielles,

  - qui améliorent le niveau des services dispensés à l'intention des minorités de langue officielle en élargissant leurs programmes ou en créant de nouveaux services;

* des associations qui représentent des minorités de langue officielle et qui cherchent à leur procurer des services que ne leur offrent pas dans leur langue les organisations canadiennes.

Services des langues officielles

L'activité Services est mandatée en vertu de la Loi sur le Bureau des traductions (1934), du Règlement sur le Bureau des traductions (1968), et indirectement de la Loi sur les langues officielles (1969) et de la Loi sur le Canada (1982). En outre, en 1974, le Conseil des ministres a confié au Bureau des traductions la mission de vérifier et de normaliser la terminologie employée dans la Fonction publique fédérale.

Au cours de l'année 1984, le cinquantième anniversaire du Bureau des traductions a été souligné de plusieurs façons. Un symbole de cinquantenaire et des affiches ont été créés et distribués à l'intérieur du

Ministère et de toute la Fonction publique. Plusieurs ouvrages - une brochure et un livre, Au coeur du trialogue canadien, sur l'histoire du Bureau, des numéros spéciaux de 2001 et de l'Actualité terminologique - et de nombreux articles ont été publiés pour sensibiliser le personnel et le grand public à cet événement. Le point culminant des célébrations a cependant été le Colloque national sur les services linguistiques qui a réuni à Ottawa, du 9 au 12 octobre 1984, les principales personnalités canadiennes dans ce domaine afin de faire le point et de scruter l'avenir comme le voulait son thème général: "Les services linguistiques au Canada: bilan et prospective".

Le Bureau des traductions offre une gamme variée de services linguistiques dont les principaux sont la traduction, l'interprétation et la terminologie.

La traduction comprend les services en langues officielles au Parlement, au judiciaire et aux ministères, ainsi que les services multilingues qui couvrent la traduction dans 60 langues. La nature des textes à traduire englobe tous les différents aspects des activités gouvernementales.

Les services de traduction sont mis à la disposition de plus de 150 ministères et organismes. Des équipes sont détachées auprès des clients selon le volume et la nature de la demande. Présentement, une cinquantaine d'équipes, dont la taille varie selon les besoins, se retrouvent dans toutes les régions du pays, principalement dans la région de la Capitale nationale, mais aussi à Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal, Québec, Moncton, Halifax et Charlottetown. Pour les seconder, d'autres équipes regroupées dans les centres se chargent de la traduction des textes scientifiques et techniques dans tous les domaines.

Les équipes de traduction avaient traduit en 1983-1984 quelque 291 millions de mots, soit en gros l'équivalent de 2 000 ouvrages de 500 pages chacun. Un volume légèrement inférieur a été traduit en 1984-1985, la tenue d'élections et par suite la diminution des activités parlementaires ayant ralenti la demande de services. Il faut aussi attribuer une partie de cette réduction aux efforts de rationalisation: les clients sont encouragés à rédiger leurs documents directement dans la langue d'usage et à recourir au besoin aux conseils linguistiques qu'offre le Bureau des traductions. Aux seules fins de la traduction, le Bureau a affecté 1 400 traducteurs, commis, dactylographes et cadres, ainsi qu' environ 8 millions de dollars en contrats de traduction. Ce service occupe la plupart des ressources humaines du Bureau (79 p. 100) et de son budget de fonctionnement.

Parce qu'elles portaient principalement sur l'aspect "traduction" des activités du Bureau, il faut signaler ici les revues du Vérificateur général et d'un groupe administratif spécial. Des recommandations avancées

par les revues, prendront naissance des changements importants pour l'amélioration du service à la clientèle et l'efficacité des opérations de traduction.

Les Services multilingues ont traduit quelque 20 millions de mots dans les domaines technique, scientifique et juridique à partir ou vers des langues autres que l'anglais et le français. Des ouvrages traduits, 1 100 ont été inscrits au Répertoire canadien des traductions scientifiques et techniques de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique. Les traductions multilingues facilitent le commerce international ainsi que la tenue des réunions internationales dans divers domaines allant de l'alimentation et la pêche aux télécommunications et au service des postes.

Quant à la traduction assistée par ordinateur (TAO), le Secrétariat d'État aura sans doute rendu public, avant la publication du présent rapport, les résultats d'une étude du traitement automatisé des langues naturelles et de l'intelligence artificielle qu'il a parrainée de concert avec le ministère des Communications. Suite à cette étude, des pourparlers ont été engagés et se poursuivent sur la mise en train d'un programme d'automatisation de la traduction.

Le Secrétariat d'État compte s'allier au ministère des Communications, en vertu d'un protocole d'entente, pour lancer un programme qui permettra de mettre au point un poste de travail adapté aux besoins des traducteurs et des systèmes de TAO permettant d'appliquer la technologie canadienne existante dans ce domaine.

À ce jour, les travaux canadiens ont donné lieu à l'implantation d'un système de traduction automatique, Météo, que le Bureau des traductions utilise, 24 heures sur 24, pour traduire les bulletins météorologiques du Service d'environnement atmosphérique. Grâce à ce système, l'information météorologique est diffusée rapidement dans les deux langues officielles dans tout le pays.

L'interprétation simultanée ou consécutive en langues officielles est assurée au Parlement (Sénat, Chambre des communes et leurs comités), au judiciaire et aux ministères. Des services d'interprétation multilingue sont aussi dispensés. De plus, un service d'interprétation gestuelle permet d'aider les fonctionnaires fédéraux à communiquer avec les quelque 200 000 Canadiens malentendants.

La prestation des services d'interprétation s'est chiffrée à 13 395 jours-interprètes dont 11 575 dans les langues officielles et 1 820 en langues autres que le français et l'anglais. Le service d'interprétation a également fourni 726 jours-interprètes en langage gestuel. Les interprètes du Bureau ont de plus assuré l'interprétation au Conseil des Ministres, aux Comités du Cabinet et à un grand nombre

d'activités qui regroupent députés, ministres et sénateurs sur la colline du Parlement. Dans le cadre de l'aide aux provinces et du rayonnement du Bureau des traductions, huit interprètes de Cour ont été formés à l'École des interprètes de la Direction de l'interprétation pour servir les tribunaux de l'Ontario.

La terminologie comprend les services d'aide et de recherche qui mènent, par le biais d'une vaste banque de termes, à la diffusion de terminologies uniformisées, principalement en langues officielles. Cette diffusion s'effectue, par intervalles, sous la forme de publication de lexiques et quotidiennement sous la forme de réponses par téléphone ou par terminal aux questions des traducteurs et employés du gouvernement.

Le Bureau a franchi les dernières étapes menant à la mise en place de sa banque de terminologie informatisée et ultramoderne, appelée Termium III, qui permettra à ses traducteurs, aux fonctionnaires fédéraux et à divers organismes de l'extérieur d'avoir plus facilement accès à l'information terminologique. Le nouveau service devrait être entièrement opérationnel à l'été de 1985.

La banque, qui renferme actuellement plus de 765 000 fiches, est accessible par le biais de 225 terminaux répartis à travers le Canada et 16 autres situés à l'étranger, soit respectivement 66 et 2 de plus qu'en 1983-1984. La Commission des communautés européennes, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), le siège des Nations-Unies à New York et l'Organisation de coopération et de développement économiques à Paris y ont, entre autres, directement accès. Le Bureau a réussi non seulement à élargir son réseau à l'étranger, mais également à intéresser à ses produits terminologiques nombre d'usagers potentiels au Canada.

La collection des petits lexiques qui fournit aux fonctionnaires fédéraux et, sur demande, à d'autres personnes intéressées, une terminologie bilingue, sûre et normalisée, s'est accrue de trois nouveaux titres portant ainsi à 19 le nombre de lexiques dans cette collection. De plus, le service des renseignements terminologiques a répondu à près de 40 000 demandes au cours de l'année.

Le Bureau a maintenu son aide technique et professionnelle au comité chargé du Programme national de l'administration de la justice dans les deux langues officielles, programme qui comprend entre autres, l'établissement d'une version française normalisée de la Common Law. Les recherches effectuées ont porté sur les domaines du droit de la preuve, du droit successoral et du droit des biens. Deux publications, dont une a déjà paru, ont couronné les efforts de normalisation dans les deux premiers domaines mentionnés.

Le Bureau, qui fournit tant à son personnel qu'aux traducteurs, réviseurs et rédacteurs de l'extérieur des conseils linguistiques en français et en anglais, a publié un certain nombre de documents didactiques dont la diffusion dépasse largement le cadre de l'organisme. Signalons, en particulier, le Guide du rédacteur de l'admistration fédérale, les Repères - T/R (qui, à raison d'une vingtaine par année, traitent de difficultés courantes, grammaticales et linguistiques), et l'Index de vocabulaires. Quant à l'Actualité terminologique dont le premier numéro a paru en janvier 1968, elle est de plus en plus appréciée par les terminologues et les traducteurs de plusieurs pays. Le service des renseignements linguistiques a répondu à plus de 6 000 demandes au cours de l'année.

En octobre 1985, la Direction de la liaison fut créée. Elle relève du sous-secrétaire d'État adjoint et est chargée de coordonner les relations extérieures du Bureau des traductions tant au niveau national qu'international.

Cette direction a coordonné, en collaboration avec la Direction des communications, la participation du Gouvernement canadien à Expolangues 1985. Il s'agit là d'un salon international spécialisé sur la communication et les langues, qui se tient annuellement au Grand Palais des Champs-Elysées à Paris. Environ 36 000 visiteurs y ont été accueillis et le Canada était l'un des 240 exposants.

Une entente a été signée dans le cadre de la Commission mixte culturelle avec la France. Celle-ci porte principalement sur des échanges de données terminologiques, les travaux de terminologie à entreprendre conjointement et le raccordement à la banque de terminologie du Canada. En février 1985, une entente a également été signée avec l'OCDE qui a depuis été raccordée à la banque de terminologie. L'entente prévoit aussi des échanges de traducteurs et d'interprètes.

Un échange de traducteurs a pris place entre le Bureau et le Service linguistique du Ministère des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne. Le Bureau a participé aux conférences annuelles de terminologie de l'OTAN et aux réunions de certains comités de l'Organisation internationale de normalisation (ISO); il a également été représenté aux congrès mondiaux de l'Association internationale de linguistique appliquée (AILA) à Bruxelles, de la Fédération internationale des traducteurs (FIT) à Vienne, de l'Association internationale de terminologie (TERMIA) à Luxembourg et des Services linguistiques de l'ONU. Il a de plus accueilli des visiteurs et des stagiaires de plusieurs pays dont la Tunisie, l'Amérique latine, la RFA, la Hollande, la France et les États-Unis.

En janvier 1985, le Sous-secrétaire d'État adjoint fut nommé membre du Haut Conseil de la francophonie par M. François Mitterand, Président de la France.

Quant à la Direction de la documentation du Bureau, elle a acquis au cours de l'année une invention qui permet aux déficients de la vue d'accéder en braille aux banques de données. L'appareil, appelé graphobraille, est en somme un terminal muni d'une imprimante capable de produire des documents en braille plutôt qu'en caractères ordinaires. Le Ministère en a installé dans les bibliothèques du Bureau à Hull, à Montréal et à Toronto. En plus d'interroger directement la banque de terminologie, les traducteurs aveugles peuvent aussi avoir accès à plus de 400 bases de données auxquelles la Direction de la documentation est reliée.

Services de traduction en région

AIDE À L'ÉDUCATION 1984-1985

RAPPORT ANNUEL

Aide à l'éducation

L'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867 confère aux provinces la responsabilité du domaine de l'éducation, pouvoir législatif compris. Cependant, le gouvernement du Canada offre, par l'intermédiaire du Secrétariat d'État, une aide abondante aux divers systèmes d'enseignement du pays, surtout au niveau postsecondaire. Le Programme d'aide à l'éducation joue un rôle clé à cet égard. Il permet de coordonner l'action du gouvernement fédéral dans ce domaine et d'administrer plusieurs autres programmes qui lui sont propres, dont la contribution au financement de l'enseignement postsecondaire. Le gouvernement offre auissi de l'aide financière aux étudiants et veille à ce que le Canada soit convenablement représenté aux forums et aux autres réunions internationales qui ont l'éducation pour objet.

Consultations et évolution de la politique

L'année 1984-1985 fut très importante sur le plan de la consultation relative au financement de l'enseignement postsecondaire. Le Parlement a approuvé, en juin 1984, le projet de loi C-12 qui modifiait la loi régissant le Programme de financement de l'enseignement postsecondaire. Le projet de loi disposait, entre autres, que le secrétaire d'État fasse rapport au Parlement de tout soutien accordé par le gouvernement fédéral et les provinces à l'enseignement postsecondaire et de toute consultation menée auprés du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). Le premier rapport devrait être présenté au début de 1986.

En octobre 1984, le secrétaire d'État du Canada a entrepris de consulter les divers ministres provinciaux chargés du dossier de l'éducation. Après une première réunion avec le bureau du Conseil des ministres de l'Éducation, il rencontra l'ensemble du Conseil le 10 décembre 1984, puis, de nouveau, le 27 janvier 1985. On fut d'accord pour dire qu'il devrait y avoir d'autres réunions du genre au cours des mois suivants et que les démarches entreprises jusqu'alors marquaient l'aube d'une nouvelle ère de consultation et de collaboration, beaucoup plus étroites qu'auparavant, entre les ministres qui, au sein des deux paliers de gouvernement, étaient responsables de l'éducation.

Les arrangements relatifs à l'aide fédérale en matière d'enseignement postsecondaire constituaient la principale question à l'ordre du jour. Le secrétaire d'État avait relevé un certain nombre de points d'interrogation sur lesquels il voulait faire porter la consultation; l'idée était d'améliorer les mécanismes de financement. Il déposa, à cette fin, à la Chambre des communes, le 14 mars 1985, le rapport de A.W. Johnson intitulé Pour une meilleure orientation du financement de l'enseignement postsecondaire et de la recherche par le Gouvernement du Canada. Ce rapport, qui est l'oeuvre d'un conseiller indépendant et qui était en

préparation depuis un an, avait pour but d'alimenter le débat public. Le personnel du ministère a assuré la fabrication matérielle du rapport.

La deuxième année du programme de cueillette et d'analyse des données, le Ministère a continué, en collaboration avec Statistique Canada, de fournir aux intéressés une information quantitative plus complète sur l'enseignement postsecondaire et la formation professionnelle au Canada. Statistique Canada a mené, pour le compte du Ministère, trois grandes enquêtes nationales sur l'éducation: une première sur l'éducation des adultes, une deuxième sur les étudiants du niveau postsecondaire et une troisième sur les diplômés des écoles professionnelles, des collèges communautaires (cégeps) et des universités (Enquête nationale auprès des diplômés). Statistique Canada a, en outre, institué cinq nouvelles enquêtes sur les maison d'enseignement.

Un premier rapport de l'enquête sur l'éducation des adultes, Une personne sur cinq, a été publié en 1984-1985.

Programme de financement de l'enseignement postsecondaire

En vertu de la Partie VI de la Loi de 1977 sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé, la responsabilité des fonds directs versés aux administrations provinciales et territoriales à l'appui de l'enseignement postsecondaire incombe au Secrétariat d'État. Outre ces versements, les provinces et territoires bénéficient de transferts de points d'impôt, et, au total, les calculs sont tels que chaque province et territoire obtient un montant égal par habitant. Par suite d'une modification apportée à la loi en juin 1984, le coefficient de progression par habitant des fonds versés par le gouvernement fédéral au titre de l'enseignement postsecondaire a été plafonné à 6% en 1983-1984 et à 5% en 1984-1985.

En 1984-1985, comme il est dit plus haut, les crédits par habitant attribués aux provinces au titre de l'enseignement postsecondaire ont augmenté de 5%. Si l'on tient compte de l'indice de l'évolution démographique, l'augmentation en a été de 6% par rapport à l'année précédente; le tranfert s'est donc élevé, au total, à 4,2 milliards de dollars comme l'indique le tableau qui suit.

Crédits attribués aux provinces au cours de l'exercice 1984-1985
en vertu du Programme de financement de l'enseignement postsecondaire

(Projections au 6 février 1985)
(en milliers de dollars)

Province ou Territoire	Versements *	Points d'impôt	Total
Terre-Neuve	58,065	39,239	97,304
Île-du-Prince-Édouard	12,555	8,484	21,039
Nouvelle-Écosse	87,162	58,903	146,065
Nouveau-Brunswick	71,471	48,299	119,770
Québec	453,554	646,087	1,099,641
Ontario	823,925	676,751	1,500,676
Manitoba	105,859	71,538	177,397
Saskatchewan	109,128	59,823	168,951
Alberta	173,988	220,398	394,386
Colombie-Britannique	267,564	214,454	482,018
Territoires du Nord-Ouest	4,448	3,847	8,295
Yukon	1,820	1,840	3,660
TOTAL	2,169,539	2,049,663	4,219,202

* Au 31 mars 1985, les versements s'élevèrent, en fait, à 2 286 036 500 $. L'écart est attribuable aux rajustements apportés pour les années antérieures.

Activités internationales

À l'échelle internationale, le Programme d'aide à l'éducation s'efforce de veiller à ce que les intérêts du gouvernement du Canada dans le domaine de l'éducation soient bien représentés et à ce que les accords internationaux que le Canada est appelé à négocier servent au mieux les intérêts du Canada et du secteur canadien de l'enseignement et soient conformes au caractère tout à fait particulier du fédéralisme canadien.

* La collaboration avec les organismes internationaux

Le Ministère s'est fait représenter à certaines réunions de l'Organisation de coopération et développement économiques (OCDE), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), du Conseil de l'Europe, et à la neuvième conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth.

Le Ministère a présenté à l'OCDE, par l'entremise du ministère des Affaires extérieures, un rapport sur le rôle et les fonctions des universités; c'était là la contribution du gouvernement fédéral à

l'étude que le secrétariat de l'OCDE avait entreprise sur la question. Par ailleurs, il a collaboré avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) (CMEC) et avec les autorités territoriales pour préparer le rapport que le Canada doit présenter à la conférence du Bureau international de l'éducation.

* Les consultations bilatérales entre le Canada et d'autres pays

En collaboration avec le ministère des Affaires extérieures, le Ministère a continué de favoriser la coopération dans le domaine des études supérieures entre le Canada et ses principaux partenaires culturels et économiques.

Tout en encourageant la coopération entre le Canada et un certain nombre de pays dans le cadre des ententes culturelles actuelles, le Ministère s'est mis en frais de chercher les moyens de l'améliorer dans le contexte de l'enseignement supérieur. Par exemple, cette coopération s'est intensifiée entre le Canada et l'Algérie grâce à la collaboration de l'Association des universités et collèges du Canada, de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec ainsi que de plusieurs universités canadiennes qui reçoivent une aide financière de la part du Ministère.

* L'accueil des délégations étrangères en visite officielle au Canada

Le Ministère a aidé le ministère des Affaires extérieures à accueillir des délégués étrangers en visite officielle au Canada et à organiser, à leur intention, des séances d'information sur le rôle du gouvernement du Canada dans les domaines de l'enseignement, de la formation et de la recherche universitaire.

* Les relations fédérales-provinciales

Le Ministère a oeuvré de concert avec les autorités provinciales et territoriales et avec le CMEC sur la scène internationale de l'enseignement. Les délégations canadiennes qui ont assisté aux réunions de certaines organisations internationales comportaient des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Le Ministère, le CMEC et les autorités teritoriales ont mis leurs efforts en commun pour préparer des rapports et des documents qui constituaient l'apport du Canada à l'action éducative de certains organismes internationaux.

Fonds spécial pour les centres de spécialisation

En avril 1984, le Secrétariat d'État constitua un fonds spécial de 25 millions de dollars pour les centres de spécialisation. Son but était

d'aider les universités canadiennes à établir de nouveaux foyers de recherche et de perfectionnement, ou à raffermir ceux qui existaient déjà, surtout dans les domaines touchant les préoccupations et les responsabilités du gouvernement du Canada.

Le secrétaire d'État invita alors les universités canadiennes à lui présenter leurs propositions (par ordre de priorité) avant le 30 juin 1984. Presque toutes les universités le firent: 73 institutions présentèrent, au total, 200 projets, dont 44 furent retenus. La contribution moyenne prélevée sur le fonds spécial pour ces projets a été d'environ 600 000 $.

Ces projets se répartissaient de façon à peu près égale entre les sciences humaines et les sciences naturelles. Les sujets d'étude variaient presque à l'infini: les droits de la personne, la conception et la fabrication assistées par ordinateur, les études canadiennes, la toxicologie agricole, etc. Les études portant sur la région de l'Asie du Pacifique ont reçu une attention toute particulière. Vu l'importance de cette région pour le commerce canadien, le ministre a versé deux millions de dollars aux trois universités de la Colombie-Britannique pour leur permettre de créer des chaires à cette fin et d'établir un centre commun pour la recherche et la formation.

Pour la répartition définitive des fonds, le secrétaire d'État s'est penchée de façon particulière sur les propositions qui avantageraient directement l'étudiant. Ainsi en est-il des crédits accordés à trois universités (l'université St. Mary's, à Halifax, l'University of Western Ontario, à London, et l'Université de l'Alberta, à Edmonton) qui se sont partagé deux millions de dollars pour accroître leurs ressources dans le domaine de la déficience auditive et pour former un réseau officieux qui devrait permettre aux étudiants malentendants d'avoir davantage accès à l'université.

Les sommes prélevées sur ce fonds pour aider les universités viennent s'ajouter à celles qu'elles reçoivent des conseils de recherches et des autres ministères fédéraux. De plus, comme la subvention pour l'établissement de ces chaires va de pair avec les initiatives, les universités peuvent donc s'attendre à recevoir aussi environ sept millions de dollars du secteur privé et des gouvernements provinciaux.

Les crédits spéciaux, qui avaient été approuvés pour 1983-1984 et 1984-1985, ont été entièrement engagés. En 1984-1985, les déboursés se sont élevés à 10,2 millions de dollars, le solde devant être réparti au cours des deux prochaines années.

L'aide aux étudiants

Créé en 1964, aux termes de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, le Programme canadien de prêts aux étudiants facilite l'accès aux études supérieures et accorde aux étudiants une plus grande latitude dans le choix d'un établissement d'enseignement au Canada, peu importe où il se trouve. Il permet d'offrir des prêts aux étudiants qui, après vérification, n'auraient pas autrement les moyens de poursuivre des études postsecondaires. Par suite des modifications apportées à la loi en 1983, les étudiants à temps partiel peuvent aussi maintenant obtenir des prêts, les emprunteurs frappés d'une infirmité permanente peuvent obtenir remise de leur dette et les emprunteurs malades ou en chômage peuvent obtenir un sursis sans intérêt qui peut aller jusqu'à 18 mois. Pour l'année de prêt allant du 1er août 1984 au 31 juillet 1985, le gouvernement du Canada a garanti des prêts d'une valeur globale de quelque 550 millions de dollars à environ 200 000 étudiants à temps plein (environ le tiers de la population étudiante à plein temps des établissement d'enseignement postsecondaire) et à 500 étudiants à temps partiel. Le coût estimatif du programme est de 206,9 millions. En vertu de la Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, le gouvernement du Canada verse des paiements de remplacement au Québec, qui administre son propre programme d'aide aux étudiants. Les autres provinces et les territoires offrent pour leur part des programmes complémentaires.

L'examen des demandes présentées en vertu du Programme canadien de prêts aux étudiants relève des administrations provinciales et territoriales et se fait en fonction de critères approuvés par les deux paliers de gouvernement. Des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux se rencontrent régulièrement pour étudier les problèmes de l'aide aux étudiants et faire en sorte que toutes les demandes soient traitées le plus équitablement possible.

Le gouvernement du Canada garantit les emprumts que les étudiants négocient auprès de banques ou d'autres établissements financiers agréés par le Secrétariat d'État et prend en charge l'intérêt sur les prêts accordés aux étudiants à temps plein pendant la durée des études et les six mois qui suivent la fin de celles-ci; par contre, il ne paie pas l'intérêt sur les prêts consentis à des étudiants à temps partiel. Les étudiants s'entendent avec les établissements prêteurs sur les modalités de remboursement.

CITOYENNETÉ ET CULTURE 1984-1985

RAPPORT ANNUEL

CITOYENNETÉ ET CULTURE

Le Programme de la citoyenneté et de la culture regroupe cinq grandes activités - Enregistrement de la citoyenneté et promotion du civisme, Développement de la citoyenneté, Multiculturalisme, Droits de la personne et Culture canadienne - qui permettent aux particuliers et aux associations de participer à la vie de la société et de tirer pleinement parti des avantages de la citoyenneté canadienne.

Coordination

Ensemble, l'Enregistrement de la citoyenneté et la promotion du civisme, le Développement de la citoyenneté et les Droits de la personne constituent le secteur de la citoyenneté où le ministre d'État à la Jeunesse et le secrétaire d'État assument chacun certaines responsabilités. La Direction générale de la coordination des politiques, de l'analyse et des systèmes de gestion offre des services d'administration et de coordination au sous-secrétaire d'État adjoint à la Citoyenneté et contrôle l'activité du secteur de la citoyenneté.

Coordination des politiques

La Direction de la coordination des politiques conseille le secteur de la citoyenneté sur les grandes orientations à adopter; elle lui assure, en outre, à cet égard, un soutien administratif; elle aide les diverses sections du secteur à suivre les orientations établies et assure la liaison avec les autres secteurs du Ministère. Elle sert également de trait d'union entre le Programme de la citoyenneté et de la culture et les organismes centraux et autres ministères et organismes pour faciliter la prise des décisions se rapportant aux orientations du Programme et aux dépenses y relatives.

La Direction a assuré la liaison, la coordination et le soutien administratif pour l'élaboration de mémoires, d'études et de présentations au Conseil du Trésor concernant les programmes du secteur de la citoyenneté, dont ceux de l'Action volontaire, du Multiculturalisme, des Citoyens autochtones et des Jeunes.

Analyse des tendances sociales

La Direction de l'analyse des tendances sociales poursuit, au nom du sous-secrétaire d'État adjoint à la Citoyenneté, trois grands objectifs:

- réunir de l'information sur les grandes tendances sociales au Canada;

- mener des recherches pour favoriser l'élaboration des politiques ou ébaucher, de concert avec les directions des programmes, des projets de recherche communs;

- collaborer avec divers organismes nationaux ou internationaux de recherche en sciences sociales ou de recherche statistique (tel Statistique Canada).

Voici les principaux rapports publiés au cours de l'exercice 1984-1985:

* Étude exploratoire du secteur volontaire au Canada et en Grande-Bretagne

* Série de consultations concernant la tenue d'une enquête nationale sur l'activité volontaire au Canada

* Caractéristiques et attitudes des jeunes face aux questions linguistiques

* Les jeunes et l'activité économique

* La criminalité chez les jeunes

La Direction a, par ailleurs, collaboré avec le ministère de l'Emploi et de l'Immigration pour produire le rapport intitulé Un nouveau profil statistique des jeunes au Canada, qui accompagnait le document Cap sur les jeunes.

Systèmes de gestion

La Direction des systèmes de gestion remplit deux grandes fonctions:

* Mettre en application des méthodes d'examen et d'approbation des fonds versés par le Ministère au titre des subventions et des contributions;

* Fournir une information de gestion en établissant et en maintenant des systèmes de gestion.

Au cours de l'exercice 1984-1985, la Direction a terminé la première phase - celle de l'établissement et de la mise en oeuvre - d'un système informatisé d'information de gestion. Grâce à ce système, la Direction peut fournir des rapports réguliers et des rapports spéciaux aux ministres et aux cadres supérieurs du Ministère.

Les méthodes d'examen et d'approbation ont été grandement modifiées, ce qui permet au Ministère d'offrir un meilleur service au public.

Enregistrement de la citoyenneté et promotion du civisme

L'acquisition de la citoyenneté constitue pour les immigrants un pas important vers l'intégration à la société canadienne et suppose de leur part une participation dynamique.

La Direction de l'enregistrement de la citoyenneté et de la promotion du civisme est chargée de l'application de la Loi sur la citoyenneté de 1977. Dans le cadre de ces fonctions, elle accueille et renseigne les futurs citoyens et les prépare à la naturalisation en leur facilitant l'acquisition de connaissances de base sur le Canada et l'apprentissage de l'une des deux langues officielles.

Au cours de l'année, les juges des 29 cours de la citoyenneté réparties dans tout le pays ont accueilli 134 394 nouveaux citoyens, contre 125 146 en 1983-1984. En outre, 45 733 Canadiens ont obtenu, sur demande, un certificat attestant leur citoyenneté; l'année précédente, 46 110 certificats avaient été délivrés.

Le Ministère favorise les cours de langue et les cours d'instruction civique axés sur la structure sociale et politique du Canada, sa géographie et les coutumes de sa population. Ces cours sont offerts en vertu des accords fédéraux-provinciaux relatifs aux cours de langue et d'instruction civique et des accords relatifs aux manuels de langue, selon lesquels le Ministère rembourse aux provinces et aux territoires la moitié de la rémunération des enseignants et une partie, sinon la totalité, du coût des manuels requis. En 1984-1985, les sommes ainsi engagées se sont chiffrées à huit millions de dollars.

Le déménagement d'une partie des services de la Direction de l'enregistrement de la citoyenneté et de la promotion du civisme à Sydney s'est déroulé conformément au calendrier établi. Sur les 120 postes à combler, 111 (92%) l'ont été par des gens du Cap Breton.

Comme par les années passées, la Direction a publié divers documents et collaboré à la mise au point de programmes destinés à favoriser, chez les immigrants adultes, l'acquisition de connaissances de base sur le Canada et l'apprentissage de l'une des langues officielles. Certaines de ces publications, et d'autres documents également, servent aussi à sensibiliser davantage les Canadiens aux droits et devoirs du citoyen canadien.

Cours et bureaux de la citoyenneté canadienne

Développement de la citoyenneté

La Direction du développement de la citoyenneté permet aux Canadiens de participer de façon égale et équitable à toutes les sphères d'activité de la société canadienne. Une attention particulière est accordée, sous forme d'aide, financière ou autre, aux jeunes, aux femmes, aux autochtones et aux personnes handicapées.

Action volontaire

La politique du gouvernement canadien en matière de bénévolat, dont le Ministère est responsable, favorise la participation des Canadiens aux affaires publiques et communautaires. Par son aide, technique et financière, la Direction de l'action volontaire appuie, tant sur le plan national qu'à l'échelle régionale et locale, l'activité de diverses organisations bénévoles, de même que le bénévolat en général. (Les associations bénévoles sont des associations communautaires à but non lucratif qui s'intéressent aux affaires publiques.)

En 1984-1985, les dépenses se sont élevées à 1,5 million de dollars réparti entre les organisations nationales (80%) et les groupements régionaux (20%). A l'échelle nationale, la majeure partie des fonds a servi à financer le fonctionnement des organisations. Au niveau régional, les fonds ont été consacrés au financement de réunions, de conférences et d'autres activités axées sur la participation. Depuis 1977, des crédits supplémentaires sont consacrés au programme de Consultations sur l'avenir du Canada. En 1984-1985, ces crédits se sont élevés à 443 000 $.

Pour offrir une bonne source de renseignements aux organisations bénévoles, l'édition de 1984 de la publication du Ministère, Sources d'aide du gouvernement du Canada aux organisations de citoyens, a été largement diffusée. De plus, le personnel de la direction a répondu chaque jour à de nombreuses demandes de renseignements, faites par écrit ou au téléphone, sur les possibilités d'aide financière de la part du gouvernement fédéral.

Personnes handicapées

Pour donner suite à l'une des recommandations du rapport Obstacles du comité spécial concernant les invalides et les handicapés, la Direction de l'action volontaire a été chargée, en 1981-1982, d'administrer un programme quinquennal destiné à favoriser l'intégration sociale des personnes handicapées. En 1984-1985, la Direction a pu, grâce à un budget de 832 000 $, aider diverses associations de handicapés, notamment des groupes de consommateurs; elle a, en outre, assuré le financement de base de la Coalition des organisations provinciales ombudsman des handicapés (COPOH). Elle a également continué de soutenir la production de la série de films intitulée Le Mythe de l'invalidité, qui porte sur les obstacles auxquels se heurtent les personnes handicapées dans notre société.

Secrétariat à la condition des personnes handicapées

Le secrétaire d'État du Canada est aussi le ministre responsable de la condition des personnes handicapées. Le secrétariat a pour mission d'épauler le ministre qui, en tant que ministre responsable, doit veiller à ce que s'améliore la qualité de vie des personnes handicapées. Il contrôle et facilite les initiatives fédérales qui visent à l'intégration des handicapés dans la société canadienne pour qu'ils y soient considérés au même titre que les autres. Il exerce son activité sur la scène nationale auprès de toutes les administrations publiques et du secteur privé et, sur la scène internationale, auprès de certaines organisations internationales, telles les Nations Unies. Le secrétariat n'est responsable directement d'aucun programme. L'an dernier, pour se greffer sur la Décennie des personnes handicapées proclamée par les Nations Unies (1983-1992), il a amorcé des démarches pour dresser un plan d'action pour le Canada, qui met à contribution le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les organismes bénévoles et le secteur privé.

Jeunesse

Le ministre d'État à la Jeunesse est chargé de coordonner la participation canadienne à l'Année internationale de la jeunesse (1985); de plus, il est le porte-parole des jeunes au sein du gouvernement et du Cabinet, au pays et à l'étranger. Il fait connaître leurs préoccupations et leurs besoins lorsque le gouvernement élabore ses stratégies et établit ses priorités.

En février 1985, le ministre a annoncé, de concert avec le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, l'implantation d'un programme d'emplois d'été pour les étudiants; ce programme, doté de crédits de 205 millions de dollars, s'appelle Défi 85. On s'attend à ce que 95 000 emplois verront ainsi le jour au cours de l'été 1985.

C'est avec enthousiasme que le ministre a appuyé l'idée d'émissions télévisées axées sur les jeunes et s'inspirant de la réalité et de la culture de la jeunesse canadienne, et qu'il a incité les jeunes à faire valoir leur point de vue. En mars 1985, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a tenu des audiences publiques dans tout le pays pour examiner la possibilité d'établir une chaîne de télévision exclusivement réservée à la jeunesse. Le ministre s'est alors joint aux nombreux jeunes qui ont présenté des mémoires au conseil.

Les ministères et organismes fédéraux administrent divers programmes consacrés à la jeunesse canadienne. Le ministre d'État à la Jeunesse en surveille de près le déroulement pour s'assurer qu'ils tiennent bien compte des exigences de la jeunesse canadienne.

Le ministre a mené d'abondantes consultations auprès de la jeunesse canadienne, de ses organisations et d'organismes s'intéressant à son

bien-être. De même, il a entretenu des rapports constants avec les autorités provinciales et territoriales pour maintenir, à l'échelle du pays, un haut degré de coordination en ce qui a trait à la jeunesse.

Année internationale de la jeunesse

C'est le 21 janvier 1985 que, à la Chambre des communes, la ministre d'État à la Jeunesse a officiellement lancé au Canada l'Année internationale de la jeunesse, l'année 1985 ayant été ainsi désignée par les Nations Unies. Cette annonce faisait suite à toute une année de préparatifs de la part du secrétariat de l'Année internationale de la jeunesse qui avait été chargé de coordonner les initiatives prises au Canada dans le cadre de l'Année internationale. Le secrétariat a consulté les gouvernements provinciaux, les administrations territoriales, les autres ministères fédéraux, des groupes de jeunes et des organismes voués à la jeunesse de façon à établir un programme qui se circonscrive autour des trois éléments du thème retenu pour l'Année internationale - Participation, développement et paix - et qui s'inspire des idées et des aspirations des jeunes Canadiens.

Le programme fédéral qui en est résulté prit le départ le 31 mai 1984. Il vise à encourager les jeunes à participer pleinement à la vie sociale, culturelle, politique et économique du Canada et à sensibiliser le grand public aux réalisations des jeunes Canadiens et à leurs interrogations.

L'une des pièces maîtresses du programme fédéral de l'Année internationale de la jeunesse, c'est le fonds de 7,9 millions de dollars qui a été constitué pour aider financièrement les organismes bénévoles sans but lucratif à mettre sur pied des projets spéciaux conçus par des jeunes pour marquer l'Année internationale. Deux autres programmes sont aussi en voie de réalisation. Le premier, assorti d'un fonds de 12 millions de dollars, aura pour but de contribuer financièrement à l'exécution de projets réalisés conjointement par le Secrétariat d'État et d'autres ministères ou organismes fédéraux; le second, auquel sont affectés des crédits de 2,5 millions, servira à financer des initiatives dont le dessein sera de mieux renseigner les jeunes sur les grandes questions internationales, de leur faire prendre davantage conscience du contexte planétaire.

Le programme a ceci de particulièrement intéressant qu'il prévoit l'établissement d'un centre d'information pour recueillir de la documentation et des données sur la jeunesse et renseigner le public sur les projets et les activités de l'Année internationale de la jeunesse. Le secrétariat a dressé une Liste des conférenciers qui accepteraient de prendre la parole au cours de l'année; en outre, il a publié une petite plaquette contenant diverses idées de projets et intitulée C'est ton année, à toi de jouer! Il a, de plus, fait paraître un bulletin bimestriel qui s'est fait l'échotier des diverses activités provinciales, nationales et internationales organisées dans le cadre de l'Année internationale de la

jeunesse; il y eut aussi la publication d'un calendrier donnant le jour et le lieu d'une centaine de mainfestations et d'activités présentées dans le contexte de l'Année internationale. Il y eut également la publication d'un répertoire des groupes de jeunes et des organismes de service pour faciliter l'échange d'information et intensifier la collaboration entre les gens et les organisations qui s'intéressent aux jeunes et aux questions touchant la jeunesse.

Le troisième élément du programme fédéral fut la campagne d'information du public qu'a lancée le secrétariat pour sensibiliser le public au sens à donner à l'Année internationale de la jeunesse et à ses objectifs, pour faire mieux connaître aux Canadiens la situation des jeunes et leur apport à la société, et pour inciter le plus grand nombre de gens possible à participer aux diverses activités de l'Année internationale. Cette campagne comprenait, entre autres, un concours national d'affiche qui s'adressait aux étudiants des Beaux-Arts. La maquette gagnante fut dévoilée le 13 février 1985, à la première réunion du comité consultatif de l'Année internationale de la jeunesse.

C'est la ministre d'État à la Jeunesse qui, après avoir consulté amplement les secteurs concernés, avait nommé les 24 jeunes membres de ce comité consultatif, qui représentent toutes les régions du pays. Leur rôle consiste à la conseiller sur les questions qui intéressent les jeunes et à l'aider à planifier et à organiser les forums régionaux.

Ces forums, qui regrouperont chacun une centaine de jeunes Canadiens, donneront aux jeunes l'occasion d'exprimer leurs points de vue et leurs aspirations, de ventiler leurs préoccupations et de travailler ensemble à l'élaboration de stratégies visant à faire participer la base à la solution de leurs problèmes. Puis le tout se terminera par une session nationale qui aura lieu au début de 1986 et à laquelle participeront les porte-parole des divers forums. Les actes de ces délibérations permettront à la ministre d'État à la Jeunesse de formuler des politiques qui tiendront vraiment compte des besoins des jeunes Canadiens.

La Direction de participation-jeunesse a pour objectif d'inciter les jeunes à participer davantage à la vie de la société canadienne. Elle le leur facilite par le truchement de trois programmes : Hospitalité-Canada, Katimavik et le Programme du Commonwealth pour la jeunesse.

Hospitalité-Canada permet à des jeunes Canadiens âgés de 14 à 22 ans, ou à ceux qui fréquentent à plein temps un établissement d'enseignement postsecondaire, de mieux se familiariser avec une autre région du Canada; des groupes se rendent visite, au moyen de voyages-échanges réciproques, et apprennent ainsi à mieux se connaître et à mieux se comprendre. Il existe deux modes de financement: les subventions, dans le cas des voyages-échanges organisés directement par le Secrétariat d'État, et les contributions, dans le cas de ceux qui sont organisés par des organisations

non gouvernementales. En 1984-1985, le Secrétariat d'État a versé 8,9 millions en subventions et 4,9 millions en contributions. Au total, 28 950 jeunes Canadiens ont bénéficié de ces voyages-échanges au cours de l'année.

Katimavik est administré par OPCAN, société sans but lucratif financée par le Secrétariat d'État. Les participants sont répartis en groupes de 12 et font bénévolement des travaux pour les localités qui les accueillent; certains s'occupent d'entretenir des bâtiments ou des terrains, d'autres font de la construction, d'autres encore oeuvrent auprès des handicapés ou des personnes âgées. Il y a aussi un côté éducatif : les participants ont, par exemple, l'occasion d'apprendre l'autre langue officielle et de mieux se sensibiliser à la préservation de l'environnement. Katimavik s'est vu affecter des crédits supplémentaires de 30 millions de dollars en sus de son budget de base pour 1984-1985, pour un total de 49,7 millions. Ainsi 4 800 jeunes ont-ils pu y participer, répartis entre 450 projets.

Le Programme du Commonwealth pour la jeunesse a principalement pour but d'offrir des cours de formation aux jeunes travailleurs; ces cours se donnent à quatre endroits statégiques du Commonwealth. Le gouvernenemt canadien contribue, par l'entremise du ministère des Affaires extérieures, pour environ 30% au budget du programme. En 1984-1985, un jeune travailleur canadien a pris part à un cours de perfectionnement de neuf mois donné par Centre Afrique. Le directeur de Participation-Jeunesse fait partie du comité de direction et c'est lui qui est responsable du programme.

Promotion de la femme

Le Programme de promotion de la femme a pour but de permettre aux femmes de participer pleinement à tous les aspects de la société canadienne. C'est la principale source gouvernementale de financement et de consultation pour les groupements féminins et les autres organisations bénévoles qui s'emploient à améliorer le sort de la femme.

En 1984-1985, les crédits de 9,3 millions affectés au programme ont contribué à financer 600 projets qu'ont réalisés divers groupes canadiens. Parmi ces projets, on peut citer, entre autres, la publication d'un petit guide sur les besoins particuliers des veuves et la tenue de conférences et de séances d'étude sur les questions relatives à la violence faite aux femmes, tels le harcèlement sexuel et la pornographie.

L'administration centrale du programme a versé une contribution financière à certains groupes, entre autres, Media Watch, qui a étudié l'image que les médias projetaient de la femme, et Inter-Pares, qui a publié un guide d'action communautaire pour sous-tendre sa production théâtrale portant sur les femmes et les produits pharmaceutiques. Relais-Femmes a aussi reçu une aide financière pour ses travaux de recherche-action sur les groupements féminins du Québec. Leurs recherches, en 1984-1985, ont principalement porté sur le travail à temps partiel et sur la femme au foyer.

L'année 1985 est une année-jalon pour les femmes. En effet, c'est le 17 avril 1985 que sont entrées en vigueur les dispositions relatives aux droits à l'égalité de la Charte canadienne des droits et libertés. Certains groupes ont commencé à en étudier les diverses ramifications; par exemple, l'Association nationale de la femme et le droit s'est penchée sur la question lors de sa conférence annuelle où il fut question des répercussions de la reproduction et de la technologie. De plus, l'année 1985 marque la fin de la Décennie pour la femme; dans cette optique, le programme va appuyer des organisations canadiennes et internationales qui oeuvrent dans de nombreuses sphères d'activité. Par exemple, la revue féministe La Vie en Rose, de Montréal, a reçu de l'aide pour son édition spéciale qui portait sur les questions féminines et sur les progrès que la femme a réalisés depuis une décennie. À l'échelle internationale, le programme devait coordonner tous les éléments de la participation des quelque 35 délégués canadiens au Forum des organisations non gouvernementales à Nairobi, au mois de juillet, de concert avec la Conférence mondiale sur la femme, organisée par les Nations Unies.

Bien qu'il ait pour principale activité de subventionner les groupements féminins, le programme permet d'administrer, par ailleurs, une classe spéciale de dotation pour l'établissement de cinq chaires régionales d'études sur la femme dans les établissements canadiens d'enseignement postsecondaire. En 1984-1985, trois chaires ont été octroyées; elles seront graduellement établies au cours des trois prochaines années financières. Ces chaires ont été accordées à l'Université Simon Fraser, pour la région de la Colombie-Britannique, aux universités de Winnipeg et du Manitoba, pour la région des Prairies, et à l'Université d'Ottawa et à l'université Carleton, pour l'Ontario.

Citoyens autochtones

La Direction des citoyens autochtones assure la coordination et l'administration de programmes destinés aux associations d'Indiens inscrits, d'Indiens non inscrits, de Métis et d'Inuit. En avril 1983, le Programme des centres d'accueil autochtones (l'ancien Programme des migrants autochtones) a été approuvé pour une période de cinq ans. Mis sur pied en collaboration avec les centres d'accueil, le Programme contribue financièrement au fonctionnement de ceux-ci et vise à améliorer la qualité de vie des autochtones des milieux urbains. Les centres d'accueil sont des organisations autonomes qu'administrent des représentants locaux et qui offrent aux autochtones des services socio-culturels pour les aider à s'adapter à la vie urbaine et aux grands secteurs d'activité de la société canadienne tout en conservant leur identité culturelle. Au cours de l'année, le Ministère a versé 14,6 millions de dollars à 94 centres répartis dans tout le Canada ainsi qu'à l'Association nationale des centres d'accueil.

En mai 1983, le Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives (l'ancien Programme de financement de base des associations autochtones) a été reconduit pour une période de trois ans. Ce programme verse des fonds de fonctionnement aux associations autochtones pour leur permettre de faire valoir les intérêts des groupes qu'elles représentent. En 1984-1985, quatre associations nationales et 53 associations provinciales ou territoriales se sont partagé 14,4 millions de dollars. Elles ont également bénéficié d'un montant supplémentaire de 325 000 $ qui a servi à la publication de journaux.

Également en mai 1983, le Programme de financement des affaires constitutionnelles des autochtones a été approuvé pour une période de trois ans. Ce programme verse à quatre associations nationales et à quatre associations territoriales des fonds pour favoriser les activtés de recherche, de consultation et de participation liées à l'évolution du processus constitutionnel. En 1984-1985, ces associations ont obtenu 3,9 millions de dollars, dont une partie a été consacrée aux problèmes constitutionnels des femmes autochtones.

Le Programme d'accès des autochtones du Nord à la radiotélédiffusion a été établi pour une période de quatre ans en avril 1983. Ce programme est l'un des résultats concrets de la politique de radiodiffusion dans le Nord qu'ont formulée trois ministères fédéraux : celui des Communications, celui des Affaires indiennes et du Nord et le Secrétariat d'État. Il permet aux sociétés de communications autochtones et indépendantes du Nord de produire des émissions régionales de radio et de télévision qui mettent en valeur les langues et les cultures autochtones. Au cours de l'année, 7,1 millions de dollars ont été consacrés à ce programme.

Un total de 3,5 millions de dollars a été affecté, en 1984-1985, au Programme de communications sociales des autochtones qui permet aux citoyens autochtones de prendre en mains leur propre réseau de communications modernes. Grâce à ce programme, les sociétés de communications peuvent poursuivre leur activité - radio communautaire, émissions radiophoniques, production et distribution de journaux, promotion des communications - et obtenir une formation journalistique et technique.

Le Programme des femmes autochtones verse à des associations de femmes autochtones des fonds pour leur permettre d'améliorer la condition des femmes autochtones. En 1984-1985, 2,1 millions de dollars ont été consacrés à cette activité, dont une partie a servi à exercer des pressions pour que soit retiré de la Loi sur les Indiens un article discriminatoire à l'égard des Indiennes.

En juin 1983, le Programme du développement social et culturel des autochtones a été reconduit pour une période de cinq ans et doté d'un élément nouveau qui prévoit la promotion des langues autochtones, dont

presque toutes sont menacées d'extinction. En 1984-1985, 2,1 millions de dollars ont été accordés, dans le cadre de ce programme, à diverses activités destinées à ranimer et à protéger le patrimoine culturel autochtone.

Le multiculturalisme

Au cours de l'année, la politique nationale du multiculturalisme a gagné en importance, car les communautés ethnoculturelles du Canada ont augmenté à tel point qu'elles représentent dès lors 31% de la population du pays. Lorsqu'il y eut changement de gouvernement en septembre 1984, le nouveau ministre a accordé la priorité aux objectifs suivants :

* Assurer aux groupes minoritaires ethnoculturels la place qui leur revient au sein du gouvernement et des autres institutions du pays;

* Changer l'idée que les Canadiens se font du Canada pour qu'ils en saisissent davantage le caractère multiculturel;

* Encourager tous les groupes ethnoculturels à préserver et à développer leurs idiosyncrasies culturelles, et les appuyer en ce sens, car c'est là un ingrédient important de la collectivité canadienne.

Le multiculturalisme dans l'enseignement

Le multiculturalisme dans l'enseignement a aussi figuré, ces dernières années, dans l'ordre de priorité du programme. Entre autres, une aide financière et des services de consultation ont été mis à la disposition de particuliers et d'organisations comme la Fédération canadienne des enseignants et le Conseil canadien de l'enseignement multiculturel et interculturel. En collaboration avec le programme, ce dernier a tenu, à Toronto, du 7 au 10 novembre 1984, une deuxième conférence nationale sur le multiculturalisme.

Les administrateurs du programme ont, par ailleurs, dressé, à l'intention de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), un rapport sur l'éducation multiculturelle au Canada, intitulé La diversité culturelle et linguistique au Canada. On a beaucoup mis l'accent sur l'éducation interculturelle pour les professionnels en organisant des ateliers et en réalisant d'autres projets, tel l'échange de commissaires d'école et d'administrateurs de l'enseignement entre l'Ontario et la Colombie-Britannique.

La recherche, l'élaboration de programmes d'études, la préparation et la publication de manuels font aussi partie des activités du programme.

Les relations interraciales

L'amélioration des relations interraciales demeure l'une des grandes priorités du Programme du multiculturalisme qui a d'ailleurs financé certains projets en ce sens.

Deux grands rapports d'envergure nationale ont été publiés en 1984 : L'Égalité, ça presse!, rapport du comité parlementaire spécial omnipartite chargé d'étudier le taux d'activité des minorités visibles, fut déposé à la Chambre des communes le 28 mars 1984; le rapport du gouvernement qui y faisait suite le fut en juin. Le rapport de la Commission royale d'enquête sur l'égalité en matière d'emploi (rapport Abella) fut déposé le 20 novembre 1984; le rapport du gouvernement qui y faisait suite le fut le 8 mars 1985. Ainsi, pour la première fois, les programmes d'équité en matière d'emploi du secteur fédéral s'adressaient-ils aux minorités visibles.

Le secteur continue à s'occuper des questions soulevées dans ces rapports. Un symposium national sur les services de police dans les agglomérations urbaines multiculturelles et multiraciales, parrainé par Multiculturalisme Canada et l'Association canadienne des chefs de police, eut lieu du 14 au 16 octobre 1984. Ce qui est intéressant, c'est que l'Association des chefs de police a décidé d'en faire le thème de son congrès annuel de 1985 au cours duquel elle devait reprendre les recommandations du symposium.

Autre initiative fort intéressante : le ministère a étudié, de concert avec la Fédération canadienne des municipalités, comment le programme pourrait contribuer, par un effort de collaboration, à améliorer les relations interraciales.

Par ailleurs, il a mis sur pied les mécanismes voulus pour appliquer les lignes de conduite touchant la représentation des groupes minoritaires dans la publicité et les communications du gouvernement fédéral.

En outre, il y eut soutien à la recherche sur la discrimination raciale dans l'emploi, regroupement de données statistiques pour établir le profil des groupes de différentes races et de différentes ethnies et aide aux grandes organisations pour qu'elles se penchent sur les questions relatives aux relations interraciales.

Les immigrantes

Contribuer, de façon régulière, à toute action communautaire visant à aider les immigrantes, les réfugiées et celles qui appartiennent à des minorités visibles à acquérir des compétences sur le plan personnel et sur le plan de l'organisation est demeuré dans l'ordre de priorité pour 1984-1985. À en juger par le développement des organisations provinciales d'immigrantes,

ces femmes ont fait des progrès intéressants sur le plan de l'organisation. Le ministère a aussi subventionné le Comité national du suivi qui assume un rôle de chef de file à l'égard des immigrantes. De plus, le Congrès des femmes de couleur noire du Canada a reçu des fonds importants pour étendre son influence dans les collectivités locales et organiser une conférence nationale à l'automne pour étudier les questions qui les intéressent.

Les fonctionnaires du Ministère ont maintenu leur collaboration avec les autres ministères du gouvernement fédéral dont le mandat influe de près ou de loin sur la vie des immigrantes. Il y eut aussi une étude consultative sur l'immigrante, menée de front par les fonctionnaires fédéraux et les représentantes des groupements d'immigrantes; le but de cette étude était d'explorer les diverses stratégies qu'il y aurait lieu d'envisager pour les immigrantes et de recommander celles qu'il conviendrait d'établir pour les années 80.

Ces diverses initiatives fournissent une base solide permettant de soutenir la concertation pour améliorer le sort des immigrantes, des minorités visibles et des réfugiées au Canada.

Activités d'ordre général

Le Programme des études ethniques canadiennes favorise la recherche universitaire portant sur divers aspects du multiculturalisme dans les domaines des lettres, des sciences sociales, des communications et des beaux-arts. Le programme comporte quatre volets : recherche sur les groupes ethniques, accueil de conférenciers, aide à la création de chaires d'études ethniques, bourses de recherche multiculturelle et conférences sur des questions intéressant les ethnies. En 1984-1985, il y eut, entre autres, la création d'une chaire d'études celtiques à l'Université d'Ottawa, l'octroi de deux bourses de recherche et le financement d'environ 25 projets de recherche, dont La compréhension interculturelle chez les enseignants du secondaire, Ethnic Pluralism and Continuity in a Canadian City et A Geographical Analysis of Japanese Immigration to Canada.

Le Programme d'édition et de publication permet de subventionner des travaux de recherche ainsi que la rédaction, la traduction (d'une langue tierce en une langue officielle) et la publication d'ouvrages à caractère historique, littéraire ou didactique reflétant la diversité culturelle de la société canadienne. Pour 1984-1985, les crédits affectés au programme se sont élevés à 1 190 000 $. Dans le cadre de ce programme, il y eut, au mois de mai, une conférence nationale réunissant, pour la première fois, des écrivains, des éditeurs, des critiques et des représentants de revues littéraires qui provenaient des collectivités ethniques mais aussi des autres milieux; une édition spéciale de la Toronto South Asian Review sur les écrits dus à la plume des Canadiens originaires du Sri Lanka; un

concours sur le multiculturalisme à l'intention des écoliers; la publication de brochures sur les populations indochinoise, antillaise et juive du pays dans la collection portant sur les groupes ethniques du Canada.

Le Programme d'épanouissement culturel favorise l'apprentissage des langues ancestrales (autres que le français, l'anglais ou les langues autochtones). En 1984-1985, le programme a permis de verser 3,5 millions de dollars aux écoles complémentaires de langues, ce qui a aidé plus de 120 000 étudiants canadiens, provenant de 61 milieux linguistiques différents, à conserver leur patrimoine culturel. Un million de dollars a été dépensé pour des conférences, des séminaires et des ateliers visant à permettre aux professeurs de langues ancestrales de perfectionner leurs compétences professionnelles; une partie de cette somme a servi à l'élaboration de documents didactiques.

Le Programme des arts du spectacles et des arts plastiques permet de financer des activités qui favorisent les échanges ethnoculturels, notamment celles qui sont axées sur le perfectionnement des compétences et la mise au point des ressources et qui font appel à l'audio-visuel. En 1984-1985, ce programme, dont le budget total s'élevait à 1 899 000 $, a permis le financement, entre autres, de la tournée dans l'Ouest de la nouvelle pièce canadienne Just A Kommedia, sur l'arrivée des immigrants ukrainiens au Canada.

Le Programme d'intégration culturelle aide et encourage les programmes et les projets du secteur bénévole dont le but est de venir en aide aux immigrants et aux réfugiés qui ont des barrières à surmonter pour pouvoir participer pleinement à la vie socioculturelle et politique du Canada. En 1984-1985, les crédits affectés à ce programme, répartis, dans une forte proportion, entre les bureaux régionaux et locaux du ministère, se sont élevés à 2 820 000 $. Parmi les initiatives financées dans le cadre de ce programme, on peut citer une session d'études à l'échelle régionale, qui fut organisée par la Regina Open Door Society et qui s'adressait aux organisations vouées aux immigrants et oeuvrant dans les quatre provinces de l'Ouest; il y eut aussi un programme d'anglais langue seconde présenté par TVLT (Television Language Training Inc.) dont les émissions proviennent d'Ottawa. Ce programme est surtout axé sur les projets des immigrantes et sur les problèmes qu'elles ont à résoudre.

Le Programme de communications interculturelles facilite les échanges entre les diverses cultures en accordant une aide financière à plus de 50 associations bénévoles, multiraciales et multiculturelles. Ce programme fait l'objet d'une évaluation commandée en 1983-1984 pour en déterminer l'orientation future. Le ministère attend le rapport de cette évaluation.

Cette année, le Conseil ethnoculturel du Canada a reçu une somme de 75 000 $ au titre de ses frais de fonctionnement et des dépenses reliées à son programme. En 1984-1985, les crédits affectés aux activités régionales et nationales se sont élevés, dans l'ensemble, à 3 508 000 $.

Une somme de 2 818 000 $ a été dépensée en 1984-1985 pour le Programme d'aide aux groupes; ce programme appuie les organisations qui regroupent divers organismes ethnoculturels et qui répondent aux besoins et aux aspirations des collectivités qui en font partie. Les organisations nationales qui ont ainsi reçu des subventions de fonctionnement sont le Comité canado-ukrainien, le Conseil national des Sino-Canadiens, la Fédération des sociétés sikh du Canada et la Fédération canado-arabe. Le Ministère a également offert une aide stratégique à de nombreuses organisations locales et régionales représentant la diversité ethnoculturelle du Canada, pour aider au développement des communautés en question.

En 1984, le Conseil canadien du multiculturalisme a été réorganisé de façon à former une organisation de 65 membres et à la doter d'un exécutif de 15 membres, de cinq vice-présidents régionaux et d'un président national. Les membres du conseil, qui représentent diverses ethnies, ne sont pas nommés pour leur appartenance à un groupe en particulier, mais pour leur compétence et leur expérience en matière de multiculturalisme. L'organisme conseille le ministre et ses collaborateurs de façon indépendante et objective sur les besoins des collectivités touchées et la priorité à accorder aux questions qui les concernent.

Culture canadienne

Le Ministère favorise la connaissance et la compréhension du Canada, de ses symboles, de ses traditions, de son patrimoine et de sa culture en organisant des cérémonies officielles, en appuyant des festivals nationaux et en encourageant les études canadiennes.

Études canadiennes

Le 1er avril 1984, le nouveau Programme des études canadiennes fut approuvé; il remplace le Programme national de soutien aux études canadiennes. Ce nouveau programme devient donc l'un des programmes permanents du gouvernement; il est doté, comme fonds initial, de crédits de 3,7 millions de dollars par année. Dans le cadre de ses programmes et de ses activités, la Direction des études canadiennes a pris toute une série d'initiatives pour apporter une aide technique et financière à certaines personnes, à certaines organisations et à certaines entreprises commerciales canadiennes dans le but de faire avancer les études canadiennes.

Voici les grandes catégories retenues en priorité pour 1984-1985 :

* Les études sur la vie sociale et politique du Canada;
* Les études sur l'économie du Canada;
* Les études sur le Canada en tant que pays septentrional;
* Des études de cas sur l'enseignement professionnel;
* Les études sur la culture canadienne;
* L'enseignement des sciences dans le contexte canadien, en particulier l'historique des sciences et de la technologie au Canada et les études sur l'environnement canadien.

Le gouvernement du Canada a donné suite de diverses manières à cette catégorisation : par le Programme des bourses littéraires en études canadiennes, qui lui a permis de verser à cinq écrivains des subventions de 10 000 $ chacune pour la rédaction de manuels; par un programme qui a absorbé les frais de mise au point de documents didactiques imprimés, cinématographiques, audio-visuels, ordinographiés et assistés par ordinateur; par le Programme des prix d'excellence, qui a permis de décerner cinq prix de 5 000 $ chacun en 1984-1985, quatre pour l'excellence de l'enseignement et un pour une oeuvre de mérite. Aux termes du programme visant à appuyer les travaux des organisations bénévoles nationales vouées à l'avancement des études canadiennes, le Ministère a subventionné, en 1984-1985, le Bureau des études canadiennes de l'Association des collèges communautaires du Canada (267 550 $), la Fondation d'études du Canada (411 000 $), l'Association des études canadiennes (163 066 $) et le Centre canadien des ouvrages didactiques (183 530 $). Un autre programme a pour but d'encourager le télé-enseignement et l'éducation du public; il encourage donc concrètement les projets qui visent à mettre au point des documents didactiques et qui s'adressent à des auditoires adultes.

La direction a aussi appuyé financièrement, en collaboration avec le Programme des centres de spécialisation du Ministère, le lancement de la revue historique Horizon Canada.

En outre, elle a investi dans l'avenir des études canadiennes. Elle l'a fait par la truchement de son programme visant à inciter davantage le secteur privé (par exemple, les fondations et les entreprises canadiennes) à accroître son soutien aux études canadiennes. Le Ministère verse, à ce titre, des subventions paritaires qui peuvent aller jusqu'à 25 000 $ pour chaque projet.

En 1984-1985, la Direction des études canadiennes a reçu et étudié 239 demandes admissibles dont 59 donnèrent droit à des subventions ou à des contributions d'une valeur totale de 2 757 550 $. Elle a aussi reçu 59 candidatures pour les prix d'excellence qui ont permis de décerner 10 prix d'une valeur globale de 75 000 $. Elle a établi, pour ces demandes, un nouveau système externe d'évaluation et une nouvelle façon de procéder avec cycles fixes pour la réception des demandes.

De plus, la direction fait office de coordonnateur de l'action fédérale en matière d'études canadiennes; c'est ainsi qu'elle encourage les divers ministères et organismes fédéraux qui participent à ce programme à oeuvrer de concert pour répondre aux besoins qui se font jour dans le domaine des études canadiennes; par ailleurs, elle donne aux intéressés les renseignements voulus sur les travaux qui se font à ce sujet.

Cérémonial d'État

La Direction du cérémonial d'État assure la promotion des symboles nationaux et organise les cérémonies officielles.

En 1984-1985, elle a assuré la coordination d'un visite royale et de deux cérémonies officielles.

Du 24 septembre au 7 octobre, Sa Majesté la Reine et son Altesse Royale le duc d'Édimbourg se sont rendus au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba. Le couple royal a participé aux célébrations du bicentenaire du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Sa Majesté a visité plusieurs villes manitobaines où elle n'avait pas mis le pied depuis 1970.

La direction a coordonné les préparatifs de la proclamation, le 21 juin 1984, à la résidence du gouverneur général, de la première modification à la Loi constitutionnelle de 1982, qui avait trait aux droits des peuples autochtones.

Elle a aussi coordonné diverses cérémonies entourant le départ du gouverneur général Edward Schreyer et de Madame Schreyer, ainsi que l'installation de l'honorable Jeanne Sauvé au poste de gouverneur général du Canada en mai 1984.

De plus, elle s'est occupée de la participation du gouvernement fédéral aux célébrations entourant trois anniversaires spéciaux en 1984 : le 450^{e} anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier, le bicentenaire de l'Ontario et celui du Nouveau-Brunswick.

Des services de secrétariat ont été offerts au Comité national de la Fête du Canada, dont les membres, des bénévoles, mettent sur pied les fêtes qui se déroulent le 1er juillet dans tout le pays. La direction a aussi organisé les cérémonies officielles qui ont eu lieu sur la colline du Parlement et auxquelles a pris part le gouverneur général. Toute l'année, elle a continué d'administrer le programme de distribution de drapeaux par l'entremise des sénateurs et des députés fédéraux.

Droits de la personne

Grâce à un programme national, la Direction des droits de la personne s'efforce de mettre plus de Canadiens en mesure de jouir de leurs droits et de veiller à faire respecter davantage les engagements nationaux et internationaux pris par le Canada dans le domaine des droits de la personne.

Programme de contestation judiciaire

Ce programme permet d'accorder une aide financière aux personnes et aux groupes admissibles qui cherchent à obtenir des tribunaux des décisions permettant de préciser les droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés ou par d'autres dispositions de la Constitution du Canada (articles 93 et 133 de la Loi constitutionnelle de 1867, article 23 de l'Acte du Manitoba de 1870 et autres dispositions semblables de la Constitution) dans le domaine des langues officielles.

En 1984-1985, le programme a soutenu les causes de neuf personnes qui contestaient des lois provinciales ou fédérales dont les dispositions enfreignaient présumément les garanties constitutionnelles en matière de langues officielles et d'instruction dans la langue de la minorité.

Quatre causes avaient trait aux langues officielles : Duncan MacDonald c. le Procureur général du Québec, Robert Bilodeau c. Le Procureur général du Manitoba, Daniel St-Jean c. la reine et Y. Lefebvre c. la reine. L'aide pour ces causes se chiffre à 84 389 $.

Cinq causes avaient trait aux droits à l'instruction dans la langue de la minorité garantis par l'article 23 de la Charte : École Georges et Juila Bugnet c. le Procureur général de l'Alberta, Association canadienne-française de l'Ontario c. le Procureur général de l'Ontario, Jacques Marchand et al. c. le Conseil scolaire de Simcoe et al, le Comité des parents pour une classe française à Summerside c. l'Unité scolaire numéro 50, Wong Woo et al. c. le Procureur général du Québec. L'aide accordée se chiffre à 102 475 $.

Trousse multimédia sur les droits de la personne

Le Secrétariat d'État du Canada a chargé, par contrat, le Confederation College of Applied Arts and Technology, de Thunder Bay (en Ontario) de mettre au point une trousse multimédia sur la Charte canadienne des droits et libertés destinée aux collèges communautaires du Canada. L'idée est née à la suite d'une consultation commandée par le ministère, il y a deux ans, sur le moyen de mieux renseigner les étudiants sur la Constitution et sur la Charte.

La trousse consistera en une brochure sur la charte, une bibliographie et une bande magnétoscopique d'animation d'une heure, accompagnée d'un guide pour l'étude seul ou en classe.

Le prototype devrait être prêt au début de l'année financière 1985-1986 et sera diffusé dans les collèges communautaires peu après.

Bourse Bora Laskin pour la recherche sur les droits de la personne

Décernée par le Secrétaire d'État du Canada et administrée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, la bourse Bora Laskin a été instituée pour encourager la recherche multidisciplinaire et interdisciplinaire en matière de droits de la personne au Canada et pour favoriser l'avancement des connaissances en ce domaine. Elle vise également à assurer la contribution à l'étude des droits de la personne du monde des arts, des sciences humaines et des sciences sociales ainsi que du journalisme et du droit.

Elle peut atteindre 45 000 $, plus, au besoin, une indemnité de 10 000 $ au titre des frais de déplacement ou des dépenses liées à la recherche.

La première Bourse Bora Laskin a été attribuée à Douglas Sanders, professeur de droit à l'Université de Colombie-Britannique, pour une recherche intitulée "L'élaboration de normes pour le traitement des populations autochtones au Canada et dans le monde".

Subventions et contributions

En 1984-1985, le budget des subventions et contributions s'élevait à 994 000 $. Ont notamment été financés des séminaires, des colloques et des activités de sensibilisation axés sur les droits de la personne et mis sur pied par des organisations vouées à la promotion et à la protection des droits de la personne. Les sommes les plus importantes sont allées à la Fondation canadienne des droits de l'homme pour un projet de sensibilisation aux droits de la personne ainsi qu'à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une trousse d'information à l'intention des écoles secondaires du pays sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

Coordination des questions nationales et internationales relatives aux droits de la personne

La Direction des droits de la personne a assuré des services professionnels et techniques de même que des services de soutien et elle a également pris diverses initiatives relativement à un certain nombre de questions étudiées

par le Comité permanent fédéral-provincial-territorial des fonctionnaires chargés des droits de la personne, qui s'est réuni en mai et en novembre 1984. La Direction a coordonné le travail de ce comité, présidé par le sous-secrétaire d'État, et s'affaire maintenant à donner suite aux décisions prises à la conférence fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables des droits de la personne, tenue en septembre 1983, sur l'exécution des engagements contractés par le Canada sur les plans national et international. Parmi les questions à l'étude : l'enseignement des droits de la personne au Canada, la collecte de statistiques pour faciliter l'exécution de programmes d'action positive et divers projets de modification des modalités actuelles des contrats gouvernementaux.

Durant l'année financière 1984-1985, la Direction a terminé le rapport initial du Canada sur l'application des articles 13 à 15 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui traitent des droits suivants : éducation, participation à la vie culturelle, possibilité de profiter des avantages et du progrès scientifique. La Direction a également rédigé un rapport sur la célébration de la Journée des droits de l'homme au Canada (10 décembre 1983), qui marquait le 35^{e} anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Des représentants du Ministère ont participé à l'examen, par différents organismes des Nations Unies, de trois rapports soumis par le Canada sur l'exécution de divers instruments internationaux en matière de droits de l'homme : le premier rapport sur les articles 10 à 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et politiques, le rapport complémentaire sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le rapport initial concernant la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

Toujours à l'intention des Nations Unies, la Direction a également mis à jour un précédent rapport sur les institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme et rédigé aussi des notes sur la participation populaire.

La Direction a également assuré une représentation au sein des délégations canadiennes envoyées à divers organismes des Nations Unies, notamment la Commission des droits de l'homme, le Comité des droits de l'homme, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe.

ADMINISTRATION *1984-1985*

ET OPÉRATIONS RÉGIONALES

RAPPORT ANNUEL

ADMINISTRATION ET OPÉRATIONS RÉGIONALES

Le Programme de l'administration et des opérations régionales, axé de façon générale sur l'administration du Ministère, veille à la coordination des politiques et met un vaste éventail de systèmes et de services de gestion à la disposition des programmes ministériels.

Pratiques de gestion

Ce secteur est chargé d'élaborer et de tenir à jour un système de gestion intégrée qui tient compte à la fois des besoins du Ministère et de ceux du gouvernement. Il se compose de sept directions et directions générales.

La Direction de l'amélioration de la gestion est responsable de l'élaboration de politiques, de stratégies, de mécanismes et d'outils de travail visant à prévenir ou à résoudre des problèmes de gestion ou d'organisation. Elle est également chargée d'améliorer le contexte général de la gestion au Ministère. Au cours de l'année, elle a effectué une revue opérationnelle des cours de la citoyenneté de Calgary et d'Edmonton ainsi que de l'Enregistrement de la citoyenneté. Elle a procédé à une revue du processus de subventions et de contributions en vue d'améliorer les mécanismes existants et repensé le formulaire de demande de financement utilisé par les organismes et les particuliers. Elle a également parrainé des projets d'amélioration de la productivité dans le Ministère et élaboré notamment un plan pour l'Enregistrement de la citoyenneté.

La Direction de la planification et de l'information de gestion est responsable des processus de planification et d'information de gestion du Ministère. En 1984-1985, elle s'est attachée à améliorer et à simplifier le système de planification et à veiller à l'élaboration d'indicateurs de rendement qui répondent aux exigences du cadre opérationnel et de la partie III du Budget des dépenses.

La Direction générale des finances assume la responsabilité des contrôles financiers et offre des services et des avis aux gestionnaires et aux cadres supérieurs pour assurer l'application de la Loi sur l'administration financière ainsi que des directives et règlements financiers. En 1984-1985, le système de contrôle financier (FINCON) a été mis en place dans quelques bureaux régionaux; le réseau sera complet en 1985-1986. Une nouvelle politique sur la gestion des subventions et des contributions a été approuvée et mise en application.

La Direction générale des politiques et des services administratifs assume la responsabilité de l'élaboration, de la mise en oeuvre et du contrôle des politiques administratives du Ministère. Elle assure également la prestation des services suivants : gestion des archives, informatique, sécurité, bibliothèque, courrier et logement. Elle administre également la

Loi sur l'accès à l'information de même que la Loi sur la protection des renseignements personnels. En 1984-1985, la Direction générale a également rédigé et diffusé le Manuel de la politique sur les marchés de services et guide du gestionnaire et a intégré tout le domaine de l'adjudication des marchés à ses activités. Elle a également diffusé un questionnaire très complet destiné aux entrepreneurs et élaboré un système automatisé de gestion de son répertoire. L'implantation du nouveau Service perfectionné de circonscription (SPC) s'est faite sans problème et la Direction a conçu un répertoire informatisé des biens immobiliers dans tout le pays.

Aux Services juridiques, des avocats du ministère de la Justice mettent à la disposition des gestionnaires des programmes tout un éventail de services et notamment, rédigent des opinions sur l'application des lois administrées par le Ministère, révisent des textes de règlement et dispensent des conseils sur les politiques en cours d'élaboration. Au cours de l'année, ces avocats ont également participé à des séances d'information avec divers groupes-clients du Ministère au sujet de la Charte canadienne des droits et libertés.

La Direction de la vérification interne évalue de façon périodique et objective tous les programmes, toutes les activités et tous les systèmes de gestion du Ministère de façon à en établir l'efficacité par rapport au coût et recommande, au sous-secrétaire d'État ainsi qu'aux gestionnaires, des mesures à prendre pour améliorer les opérations.

En 1984-1985, la Direction a effectué des vérifications dans les services suivants : bureau régional du Manitoba, Langues officielles dans l'enseignement, Aide à l'éducation - Politique et analyse -, Action volontaire, Info-Ressources, de même que la deuxième et dernière étape des projets amorcés dans le cadre du Perfectionnement des pratiques et contrôles de gestion (PPCG). Deux autres revues, celle des Citoyens autochtones et celle du Multiculturalisme, ont été amorcées en 1984-1985 mais ne seront pas terminées avant 1985-1986.

Outre cela, la Direction s'est penchée sur la suite donnée aux rapports de vérification interne portant sur les services suivants : Bibliothèque, Direction de la documentation du Bureau des traductions, bureaux régionaux du Québec et du Nouveau-Brunswick, Participation Jeunesse, Direction de la coordination des politiques et Opérations régionales.

La Direction de l'évaluation des programmes est chargée de faire rapport sur l'efficience et l'efficacité des activités du Ministère pour fournir aux gestionnaires une information objective et à point qui leur permettra de prendre des décisions informées sur le maintien des programmes, ainsi que sur la répartition des ressources et des responsabilités; la Direction recommande également diverses améliorations en matière de planification, de conception de programmes et d'élaboration de politiques.

En 1984-1985, la Direction a procédé à l'évaluation des services suivants : Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives, publicité du Multiculturalisme, Communications interculturelles, Action volontaire, Programme de promotion de la femme, Fête du Canada, Hospitalité Canada et enfin, Direction de la terminologie.

Direction générale du personnel

Cette direction générale assure l'administration du personnel et offre aux gestionnaires des conseils sur tout les aspects de la gestion des ressources humaines. Elle est tout particulièrement chargée de veiller à ce que le processus décisionnel du Ministère tienne compte de la gestion des ressources humaines et à ce que des mécanismes de planification à long terme soient implantés.

La Direction a été active dans les domaines suivants :

* Action positive

  Elle a assuré des services professionnels aux gestionnaires responsables de l'exécution du Programme d'action positive et a examiné l'efficacité des nouveaux mécanismes mis en place.

* Formation

  La Direction a continué à coordonner la formation des gestionnaires et des employés ainsi que les cours sur la dotation en personnel. Elle a élaboré et dispensé un nouveau cours d'évaluation des employés.

* Programme d'aide aux employés

  Le cours sur la maîtrise du stress a été offert régulièrement et il s'est également donné un cours sur la supervision des employés qui se servent d'un écran cathodique. Le nombre d'employés qui se sont prévalus du programme a continué à progresser, mais pas autant que celui des gestionnaires en quête de conseils au sujet d'employés à problèmes.

* Langues officielles

  La Direction générale aide les gestionnaires à appliquer la politique relative aux langues officielles en repérant les services qui doivent être offerts dans les deux langues officielles et en comblant les besoins à cet égard. Elle s'efforce également d'intégrer le Programme des langues officielles en veillant à ce que les gestionnaires jouent un rôle plus important dans l'application de la Loi sur les langues officielles.

Politiques ministérielles et affaires publiques

La Direction des politiques ministérielles a continué d'assumer ses responsabilités dans quatre domaines : élaboration et analyse des politiques sur des questions sociales, planification stratégique, recherche et affaires internationales. En 1984-1985, la Direction a eu beaucoup d'activités internationales et a coordonné bon nombre de projets appelant une collaboration multilatérale et bilatérale de même que des visites internationales. Durant l'année, elle a en outre préparé deux répertoires de recherches, deux revues de données sur les tendances ainsi qu'une analyse de milieu et rédigé, à l'intention des ministres et du sous-secrétaire d'État, des notes d'information sur de nombreux projets de politique et sur des questions d'actualité, particulièrement durant la période de transition d'un gouvernement à l'autre. La Direction a également effectué d'autres travaux généraux ou des travaux qui intéressent directement le ministère, par exemple, elle a examiné de près les politiques en matière de contestation judiciaire, de langues et d'action positive.

Le Secrétariat du Ministère assure au cabinet du secrétaire d'État du Canada, à celui du ministre d'État au Multiculturalisme ainsi qu'à celui du ministre d'État à la Jeunesse, au sous-secrétaire d'État et à la haute direction du Ministère, tout un éventail de services : information, contrôle, rédaction et conseils concernant la correspondance du ministre, secrétariat du Comité de haute direction du Ministère, préparation et contrôle de la liste des activités du Ministère dans le domaine de l'élaboration des politiques. Le Secrétariat assure aussi la liaison avec le Parlement et le Bureau du Conseil privé et suit de près l'activité parlementaire et les décisions du Cabinet. Durant l'année, il a coordonné la rédaction de notes d'information destinées aux ministres et à la haute direction du Ministère, assuré divers services de soutien au sous-secrétaire d'État, aux sous-secrétaires d'État adjoints et autres cadres, et coordonné notamment la rédaction des réponses du Ministère aux demandes des organismes centraux et des autres ministères.

La Direction des communications assure l'élaboration, la coordination et la mise en oeuvre des plans d'information pour tous les secteurs du Ministère. Elle offre des services dans les domaines suivants : rédaction, révision, conception graphique, publication, audio-visuel, expositions, publicité et communications internes. Elle est chargée des relations avec les médias et de la diffusion de l'information se rapportant au Ministère et répond aux demandes du public. Durant l'année financière, ses activités ont augmenté de plus de 25 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Opérations régionales

Les Opérations régionales sont chargées de gérer les différents programmes du Ministère dans toutes les régions et de représenter les intérêts du Ministère et des régions.

En 1984-1985, elles ont ainsi géré les ressources et les activités de neuf bureaux régionaux.

Le service a ouvert, à Québec même, un bureau local supplémentaire dans la région du Québec et de nouveaux services de traduction dans les régions du Pacifique et de l'Alberta - Territoires du Nord-Ouest.

Il a géré les activités régionales suivantes, au nom des divers secteurs du ministère :

* Promotion du civisme et Enregistrement de la citoyenneté;

* Services de traduction pour le gouvernement fédéral;

* Fête du Canada;

* Attribution de subventions, de contributions et de contrats à divers groupements régionaux ainsi qu'à des particuliers, en vue de la réalisation d'une foule de projets, dans les domaines suivants par exemple : droits de la personne, promotion des langues officielles, multiculturalisme, citoyens autochtones, promotion de la femme, action volontaire, personnes handicapées et jeunesse.

Les Opérations régionales doivent assurer, dans tout le pays, les services qui conviennent à chaque région en particulier. En 1984-1985, les bureaux régionaux ont ainsi distribué 60 994 267 $ en subventions et contributions à des groupes communautaires bénévoles, traduit plus de 10 893 000 mots, approuvé 134 300 demandes de citoyenneté et délivré 43 950 preuves de citoyenneté.

Toujours en 1984-1985, le secteur a multiplié ses activités de promotion et d'expansion pour rendre le Ministère plus présent et faciliter l'accès à ses programmes et services.

En outre, les Opérations régionales ont participé à l'élaboration des politiques et aux activités de consultation et de liaison avec les administrations et les organismes provinciaux et locaux concernant tous les secteurs d'activité du Ministère.

Elles ont également eu des consultations plus nombreuses et plus approfondies avec les groupes volontaires non gouvernementaux, afin d'examiner les divers problèmes de chaque région et de tenter d'y trouver des solutions en collaboration avec d'autres groupes.

Whitehorse
Yellowknife
Kelowna
Edmonton
Saskatoon
Victoria
Vancouver
Calgary
Regina
Winnipeg
Thunder Bay
Sudbury
Québec
Montréal
Moncton
Saint-Jean
Charlottetown
Halifax
Ottawa
Toronto
Hamilton
Secrétariat d'État
Bureau locaux ● et régionaux ○

RAPPORT FINANCIER *1984-1985*

RAPPORT ANNUEL

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
RAPPORT DES DÉPENSES DU MINISTÈRE
1984-1985

I RÉSUMÉ PAR PROGRAMME

	Années-personnes	%	en milliers de dollars				
			Fonctionnement	Subventions	Contributions	Total	%
Langues officielles	1 809	57	85 826	20 377	206 399	312 602	10
Aide à l'éducation	108	3	10 163	-	2 481 608	2 491 771	82
Citoyenneté et Culture	655	20	40 832	68 409	94 221	203 462	7
Administration et Opérations régionales	626	20	34 830	-	-	34 830	1
TOTAL	3 198	100	171 651	88 786	2 782 228	3 042 665	100

II SOMMAIRE PAR TYPES DE DÉPENSES

	(x 1 000 $)	%	% du total	% du total excluant subventions et contributions statutaires
Fonctionnement:				
Frais reliés au personnel *	122 144	71	4	21
Autres dépenses de fonctionnement	49 507	29	2	9
Sous-total	171 651	100		
Subventions et Contributions:				
Non-statutaire	399 497	14	13	70
Statutaire	2 471 517	86	81	-
Sous-total	2 871 014	100		
TOTAL DU MINISTÈRE	3 042 665		100	100

* Inclut les cotisations statutaires pour les avantages sociaux.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
PROGRAMME D'ADMINISTRATION ET DES OPÉRATIONS RÉGIONALES
RAPPORT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1984-1985	1983-1984
Administration	25 073	21 619
Opérations régionales	9 757	8 969
TOTAL DU PROGRAMME	34 830	30 588

RAPPORT D'UTILISATION DES ANNÉES-PERSONNES

ACTIVITÉ	1984-1985	1983-1984
Administration	454	430
Opérations régionales	172	187
TOTAL DU PROGRAMME	626	617

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
PROGRAMME DES LANGUES OFFICIELLES
RAPPORT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1984-1985	1983-1984 *
Langues officielles dans l'enseignement	1 218	1 088
Promotion des langues officielles	2 004	1 357
Services des langues officielles	82 604	82 384
TOTAL DU PROGRAMME	85 826	84 829

RAPPORT D'UTILISATION DES ANNÉES-PERSONNES

ACTIVITÉ	1984-1985	1983-1984 *
Langues officielles dans l'enseignement	22	18
Promotion des langues officielles	38	31
Services des langues officielles	1 749	1 806
TOTAL DU PROGRAMME	1 809	1 855

* Ces chiffres incluent les dépenses de la composante des communautés de langue officielle qui faisait partie du Programme de la citoyenneté et de la culture en 1983-1984 et qui a été transféré au Programme des langues officielles en 1984-1985.

PROGRAMME DES LANGUES OFFICIELLES (suite)
RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1984-1985			1983-1984 *		
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.	Total
Langues officielles dans l'enseignement						
. Entente fédérale-provinciale	-	187 355	187 355	-	179 871	179 871
. Paiements aux territoires	-	667	667	-	370	370
. Bourses cours d'été	-	8 634	8 634	-	8 083	8 083
. Programme des moniteurs	-	5 283	5 283	-	4 636	4 636
. Recherche des langues	-	714	714	-	743	743
Total des activités	-	202 653	202 653	-	193 703	193 703
Promotion des langues officielles						
. Promotion des langues officielles	2 026	1 775	3 801	2 567	1 148	3 715
. Communautés de langue officielle	18 351	1 971	20 322	6 734	14 827	21 561
Total des activités	20 377	3 746	24 123	9 301	15 975	25 276
TOTAL DU PROGRAMME	20 377	206 399	226 776	9 301	209 678	218 979

* Ces chiffres incluent les dépenses de la composante des communautés de langue officielle qui faisait partie du Programme de la citoyenneté et de la culture en 1983-1984 et qui a été transféré au Programme des langues officielles en 1984-1985.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
PROGRAMME D'AIDE À L'ÉDUCATION
RAPPORT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1984-1985	1983-1984
Aide à l'éducation	10 163	8 484
TOTAL DU PROGRAMME	10 163	8 484

RAPPORT D'UTILISATION DES ANNÉES-PERSONNES

ACTIVITÉ	1984-1985	1983-1984
Aide à l'éducation	108	98
TOTAL DU PROGRAMME	108	98

RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1984-1985			1983-1984		
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.	Total
Aide à l'éducation						
• Centres de spécialisation	-	10 233	10 233	-	30	30
• Paiements statutaires - Prêts aux étudiants	-	206 551	206 551	-	178 544	178 544

PROGRAMME D'AIDE À L'ÉDUCATION (suite)
RAPPORT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1984-1985			1983-1984	
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.
Total					
- Paiements pour l'enseignement postsecondaire*					
. paiements		2 286 036	2 286 036	-	1 952 391 1 952 391
. ajustements d'années précédentes		(21 212)	(21 212)	-	112 822 112 822
Sous-total	-	2 264 824	2 264 824	-	2 065 213 2 065 213
TOTAL DU PROGRAMME	-	2 481 608	2 481 608	-	2 243 787 2 243 787

* Anciennement Loi sur le financement des programmes établis.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
PROGRAMME DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA CULTURE
RAPPORT DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1984-1985	1983-1984*
Enregistrement de la citoyenneté et promotion du civisme	12 826	15 524
Développement de la citoyenneté	12 119	7 219
Multiculturalisme	7 791	6 105
Culture canadienne	6 768	4 766
Droits de la personne	1 328	1 041
TOTAL DU PROGRAMME	40 832	34 655

RAPPORT D'UTILISATION DES ANNÉES-PERSONNES

ACTIVITÉ	1984-1985	1983-1984*
Enregistrement de la citoyenneté et promotion du civisme	335	429
Développement de la citoyenneté	192	96
Multiculturalisme	81	44
Culture canadienne	25	18
Droits de la personne	22	14
TOTAL DU PROGRAMME	655	601

* Ces chiffres n'incluent pas les dépenses de la composante des communautés de langue officielle qui faisait partie du Programme de la citoyenneté et de la culture en 1983-1984 et qui a été transféré au Programme des langues officielles en 1984-1985.

PROGRAMME DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA CULTURE (suite)
RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1984-1985			1983-1984*		
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.	Total
Total						
Enregistrement de la citoyenneté et promotion du civisme						
. Enseignement des langues aux immigrants	-	7 390	7 390	-	8 556	8 556
. Manuels de langue	-	498	498	-	694	694
Total de l'activité	-	7 888	7 888	-	9 250	9 250
Développement de la citoyenneté						
Participation des citoyens:						
. Katimavik (OPCAN)	-	49 700	49 700	-	28 762	28 762
. Promotion de la femme	7 763	873	8 636	3 063	1 145	4 208
. Action volontaire	1 128	366	1 494	1 130	-	1 130
. Hospitalité Canada	8 617	4 742	13 359	8 286	4 718	13 004
. Service de référence sur l'information	200	-	200	-	-	-
. Participation des handicapés	832	-	832	400	400	800
. Consultation sur l'avenir du Canada	443	-	443	274	-	274
. Année internationale jeunesse	3 257	-	3 257	-	-	-
. Programme RELAIS	-	229	229	-	2 449	2 449
. Été Canada	-	-	-	-	1 015	1 015
Sous-total	22 240	55 910	78 150	13 153	38 489	51 642

* Ces chiffres n'incluent pas les dépenses de la composante des communautés de langue officielle qui faisait partie du Programme de la citoyenneté et de la culture en 1983-1984 et qui a été transféré au Programme des langues officielles en 1984-1985.

PROGRAMME DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA CULTURE (suite)
RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1984-1985			1983-1984*		
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.	Total
Citoyens autochtones:						
. Révision de loi sur les indiens	-	-	-	-	65	65
. Organisations représentatives	7 359	7 272	14 631	325	13 526	13 851
. Centres d'accueil	11 449	3 219	14 668	110	14 142	14 252
. Communications autochtones	2 474	984	3 458	-	3 292	3 292
. Développement culturel et social autochtone	2 170	-	2 170	2 180	-	2 180
. Femmes autochtones	1 633	491	2 124	936	217	1 153
. Programme d'accès du Nord	-	7 138	7 138	-	4 289	4 289
. Affaires constitutionnelles	-	3 924	3 924	-	3 650	3 650
. Conseils des Tribus indiennes	-	-	-	-	1 777	1 777
Sous-total	25 085	23 028	48 113	3 551	40 958	44 509
Total de l'activité	47 325	78 938	126 263	16 704	79 447	96 151

* Ces chiffres n'incluent pas les dépenses de la composante des communautés de langue officielle qui faisait partie du Programme de la citoyenneté et de la culture en 1983-1984 et qui a été transféré au Programme des langues officielles en 1984-1985.

PROGRAMME DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA CULTURE (suite)
RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1984-1985			1983-1984		
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.	Total
Multiculturalisme						
• Épanouissement culturel	3 921	80	4 001	2 489	756	3 245
• Arts de la scène et arts plastiques	1 484	415	1 899	1 059	426	1 485
• Contributions aux provinces	-	40	40	-	-	-
• Intégration culturelle	2 778	42	2 820	1 813	761	2 574
• Aide aux groupes	2 075	743	2 818	1 509	845	2 354
• Communications interculturelles	1 602	1 873	3 475	619	1 949	2 568
• Éditions et publications	1 190	-	1 190	956	-	956
• Études ethniques canadiennes	912	1 217	2 129	610	550	1 160
• Acquisition anglais langue seconde/ français langue seconde	-	-	-	12	-	12
Total de l'activité	13 962	4 410	18 372	9 067	5 287	14 354

* Ces chiffres n'incluent pas les dépenses de la composante des communautés de langue officielle qui faisait partie du Programme de la citoyenneté et de la culture en 1983-1984 et qui a été transféré au Programme des langues officielles en 1984-1985.

PROGRAMME DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA CULTURE (suite)
RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1984-1985			1983-1984		
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.	Total
Culture canadienne						
• Lieutenants-gouverneurs	180	-	180	180	-	180
• Fête du Canada	2 205	-	2 205	2 604	-	2 604
• Études canadiennes	1 175	1 658	2 833	25	1 485	1 510
• Terre-Neuve - Célébration du 400e anniversaire de l'arrivée de Sir Humphrey Gilbert	-	-	-	394	-	394
• "Nova Scotia Parade of Sail"	50	-	50	50	-	50
• 450e anniversaire de Jacques Cartier	50	200	250	50	800	850
• Festival Villes et Voiliers 1984 du Canada	38	-	38	-	-	-
• Challenge Labatt Canada	70	-	70	-	-	-
• Bicentenaire du Nouveau-Brunswick	815	935	1 750	-	750	750
• Bicentenaire de l'Ontario	1 367	-	1 367	-	-	-
• Vieux Fort William	25	-	25	-	-	-
• Paiements en vertu de la loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs	112	-	112	98	-	98
• Prestations de retraite supplémentaires - Lieutenants-gouverneurs précédents	30	-	30	23	-	23
Total de l'activité	6 117	2 793	8 910	3 424	3 035	6 459

* Ces chiffres n'incluent pas les dépenses de la composante des communautés de langue officielle qui faisait partie du Programme de la citoyenneté et de la culture en 1983-1984 et qui a été transféré au Programme des langues officielles en 1984-1985.

PROGRAMME DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA CULTURE (suite)
RAPPORT DES DÉPENSES EN SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS
(en milliers de dollars)

ACTIVITÉ	1984-1985			1983-1984*		
	Subv.	Contr.	Total	Subv.	Contr.	Total
Droits de la personne						
• Activités liées aux droits de la personne	802	192	994	387	308	695
• Programme de contestation judiciaire	203	-	203	150	-	150
Total de l'activité	1 005	192	1 197	537	308	845
TOTAL DU PROGRAMME	68 409	94 221	162 630	29 732	97 327	127 059

* Ces chiffres n'incluent pas les dépenses de la composante des communautés de langue officielle qui faisait partie du Programme de la citoyenneté et de la culture en 1983-1984 et qui a été transféré au Programme des langues officielles en 1984-1985.